

L'émancipation au prisme du genre : analyse des courants féministes dans l'entrepreneuriat féminin

Emancipation Through the Lens of Gender: An Analysis of Feminist Currents in Women's Entrepreneurship

Najlaa EL CATI, (Enseignante-Chercheure)

*Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Management des Organisations
(LARSEMO)*

*Ecole Supérieure des Sciences Economiques et de Management (ESSEM)
Casablanca, Maroc*

Adresse de correspondance :	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et de Management (ESSEM) 104 - 106 Rue d'Agadir, Casablanca - 20140 Téléphone de l'établissement : +212.522.200.222 / +212.522.220.266
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	EL CATI, N. (2025). L'émancipation au prisme du genre : analyse des courants féministes dans l'entrepreneuriat féminin. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(8), 448–476
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 20/05/2025

Accepted: 14/08/2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 6, Issue 08 (2025)

L'émancipation au prisme du genre : analyse des courants féministes dans l'entrepreneuriat féminin

Résumé :

Cet article vise à interroger les fondements théoriques des approches contemporaines de l'émancipation des femmes par l'entrepreneuriat, en mobilisant les principaux courants féministes. L'objectif est de construire un cadre analytique intégratif permettant de mieux comprendre la diversité des expériences entrepreneuriales féminines dans leurs contextes sociaux situés, au-delà des lectures normatives et occidentalo-centrées.

La méthodologie adoptée repose sur une revue de littérature critique, exploratoire et qualitative. Elle s'appuie sur l'analyse de travaux théoriques et empiriques issus de bases de données académiques reconnues (Scopus, Web of Science, Cairn, JSTOR et ScienceDirect).

Les résultats montrent que les courants féministes offrent des lectures contrastées de l'émancipation : le féminisme libéral privilégie l'égalité formelle mais ignore les inégalités structurelles ; les approches marxistes et socialistes insistent sur les dimensions économiques de la domination ; le féminisme radical met en lumière les logiques patriarcales ; les perspectives post-structuralistes déconstruisent les normes de genre dominantes ; enfin, l'intersectionnalité révèle la multiplicité des oppressions vécues.

L'originalité de cet article réside dans l'articulation critique de ces cadres théoriques pour mieux cerner les mécanismes différenciés d'agentivité des femmes entrepreneures, en tenant compte de la diversité des contextes socioculturels.

Mots clés : entrepreneuriat féminin, genre, intersectionnalité, inégalités structurelles, émancipation.

JEL Classification : L26

Type du papier : Recherche Théorique.

Abstract:

This article aims to critically examine the theoretical foundations of contemporary approaches to women's empowerment through entrepreneurship, drawing on key feminist perspectives. The objective is to develop an integrative analytical framework capable of capturing the diversity of women's entrepreneurial experiences within their situated social contexts, beyond normative and Western-centric interpretations.

The methodology is based on a critical, exploratory, and qualitative literature review. It relies on the analysis of theoretical and empirical studies drawn from recognized academic databases (Scopus, Web of Science, Cairn, JSTOR and ScienceDirect).

The findings highlight the plurality of feminist interpretations of empowerment: liberal feminism emphasizes formal equality but overlooks systemic inequalities; Marxist and socialist approaches underscore economic exploitation and the gendered division of labor; radical feminism challenges patriarchal structures; post-structuralist perspectives deconstruct dominant gender discourses; and intersectionality reveals the complexity of lived oppressions at the crossroads of multiple systems of domination.

The originality of this article lies in its critical articulation of these theoretical frameworks to better understand the differentiated mechanisms of women entrepreneurs' agency, while accounting for the diversity of sociocultural contexts.

Keywords: women's entrepreneurship, gender, intersectionality, structural inequalities, emancipation.

Classification JEL: L26

Paper type: Theoretical Research.

1. Introduction

Depuis plusieurs décennies, la question de l'entrepreneuriat féminin s'impose progressivement comme un champ de réflexion stratégique, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et politiques. Loin de se limiter à une simple problématique de parité ou d'accès aux ressources, elle soulève des interrogations plus profondes relatives aux rapports de genre, aux normes de réussite, ainsi qu'à la manière dont les femmes investissent, contournent ou redéfinissent les règles d'un univers historiquement dominé par les hommes. À l'heure où les politiques publiques promeuvent l'entrepreneuriat comme vecteur d'autonomisation, il devient crucial d'interroger les fondements idéologiques, symboliques et structurels qui façonnent les trajectoires féminines dans ce domaine.

L'intérêt croissant pour ce sujet a donné lieu à une pluralité d'approches théoriques, souvent issues des différents courants féministes. Le féminisme libéral, en particulier, a largement structuré les politiques contemporaines en valorisant l'égalité des chances et l'accès aux droits comme leviers d'émancipation. Il a contribué à faire émerger des dispositifs d'appui aux femmes entrepreneures : crédits spécifiques, formations dédiées, incubateurs, en s'appuyant sur l'idée que l'émancipation économique passe par l'indépendance individuelle (Marlow & Patton, 2005 ; Hughes et al., 2012). Toutefois, cette approche est de plus en plus critiquée pour son caractère normatif et individualiste : en présupposant que toutes les femmes disposent des mêmes capacités d'agir une fois les obstacles institutionnels levés, elle tend à invisibiliser les rapports de pouvoir systémiques et les inégalités intersectionnelles (Ahl & Marlow, 2012 ; Dy et al., 2024).

D'autres courants, comme le féminisme marxiste et socialiste, ont quant à eux mis en lumière les mécanismes d'exploitation et la division sexuelle du travail, en soulignant le rôle du capitalisme patriarcal dans la reproduction des inégalités. Ces analyses ont permis de dépasser la simple question de l'accès aux ressources, pour interroger les conditions mêmes de production et de valorisation du travail féminin dans l'économie (Smith & Calasanti, 2005 ; Ferguson et al., 2016). Le féminisme post-structuraliste, de son côté, propose une lecture critique des normes discursives : il interroge la manière dont le langage entrepreneurial, les représentations sociales et les récits de succès perpétuent une image androcentrée de l'entrepreneur idéal, et relèguent les formes alternatives d'entrepreneuriat, souvent portées par des femmes à la marge du champ économique légitime (Verduijn et al., 2014).

L'analyse de ces différents courants révèle l'absence d'une grille unique et suffisante pour comprendre la complexité de l'entrepreneuriat féminin. Alors que certaines approches survalorisent l'individualisme méritocratique, d'autres tendent à minimiser les capacités d'agir des femmes dans des contextes parfois contraints mais aussi porteurs d'opportunités. Ce constat plaide pour une approche intégrative, fondée sur une perspective intersectionnelle (Crenshaw, 2018), capable d'articuler les dimensions structurelles, symboliques et subjectives de l'expérience entrepreneuriale au féminin. Une telle posture théorique permet non seulement de renouveler les outils d'analyse scientifique, mais aussi d'orienter les politiques publiques vers des formes d'accompagnement plus inclusives et sensibles aux diversités sociales.

Cet article repose sur une revue théorique qualitative menée selon une approche exploratoire. À partir d'une stratégie documentaire rigoureuse, fondée sur la consultation de bases de données académiques reconnues (Scopus, Web of Science, Cairn, JSTOR et ScienceDirect), les principaux courants féministes appliqués à l'entrepreneuriat ont été analysés de manière critique. Le corpus, constitué de textes fondateurs et de contributions récentes, couvre une diversité disciplinaire et contextuelle. Cette démarche vise à construire un cadre d'analyse intégratif, sensible aux rapports de pouvoir, aux dynamiques d'émancipation et aux spécificités géographiques et socioculturelles des trajectoires féminines entrepreneuriales.

2. Le genre dans la littérature

La catégorie d'entrepreneurs qui connaît la croissance la plus rapide dans le monde entier est celle des entrepreneurs féminins. Les femmes entrepreneurs bénéficient, notamment ces dernières années, d'une attention particulière de la part des praticiens, académiciens et politiciens. Conformément à la littérature émergente, elles sont particulièrement en mesure de contribuer de manière significative à l'activité entrepreneuriale (Noguera et al., 2013) et au développement économique (Kelley et al., 2017 ; Hechavarria et al., 2019) en termes de création d'emplois et d'augmentation de la productivité (Bahmani-Oskooee et al., 2012 ; Aliyu, 2020), avec des impacts positifs sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Naguib & Jamali, 2015 ; Langowitz & Minniti, 2007). La proportion des femmes à se lancer dans une carrière entrepreneuriale est toutefois inférieure à celle observée auprès des hommes (Elam et al., 2019). La différence se renforce au fur et à mesure que le niveau de développement du pays augmente (Coduras & Autio, 2013).

Le genre est l'un des aspects les plus remarquables et les plus marquants de l'identité d'une personne. En effet, les représentations sociales du genre agissent sur le paraître, les goûts, la vie sociale, les relations amicales, les relations interpersonnelles, la vie sentimentale et la carrière d'une personne.

Les différents courants et théories ayant analysé le genre avaient donné la possibilité à l'une des théories classiques de naître, il s'agit de la théorie du genre. Celle-ci désigne la compréhension des comportements masculins et/ou féminins observés dans un contexte, une communauté, une société ou un domaine d'étude donné. Le terme "genre" dans ce cas renvoie à une série d'attentes, de rôles et de comportements sociaux, féminins et masculins.

2.1. La théorie du genre

Au cours des années 1970 et 1980, la théorie du genre a pris son essor dans les universités, devenant progressivement un corpus d'idées guidant les chercheurs occidentaux. Sur le plan social, le phénomène a été particulièrement florissant aux États-Unis et en Grande-Bretagne, avec un nombre beaucoup plus restreint d'adeptes en Europe. Par essence, cette théorie préconise de considérer la masculinité et la féminité en tant qu'ensembles de caractéristiques créées mutuellement et qui façonnent la vie des hommes et des femmes. Celle-ci a remplacé ou remis en question les concepts de masculinité et de féminité, et ceux selon lesquels les hommes et les femmes agissent en fonction de déterminants biologiques fixes.

Pour mieux cerner l'entrepreneuriat féminin comme champ de recherche multidisciplinaire, il fallait absolument faire recours aux théories sur l'entrepreneuriat et sur d'autres domaines de recherches (sociologies, psychologies, etc.). L'origine et l'évolution intellectuelle de l'entrepreneuriat féminin sont basées principalement sur deux domaines de recherches : la théorie du genre et les théories féministes (Jennings & Tonoyan, 2022).

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, la comparaison entre les hommes et les femmes entrepreneurs se base principalement sur : les caractéristiques personnelles, la performance et la réussite de leurs entreprises (Greer & Greene, 2003). Dans son article « L'entrepreneuriat féminin et la théorie du genre : une revue de la littérature », l'auteur Abousaid (2023), souligne que les théories prédisant les différences entre les deux sexes nécessitent encore de l'amélioration. Les récents travaux, menés en rapport avec la théorie du genre, suggèrent que les femmes sont socialisées différemment. Ce constat s'appuie sur le fait que la femme perçoit différemment les opportunités par rapport à l'homme.

« La notion de genre renvoie aux constructions sociales et culturelles du féminin et du masculin, des rôles respectifs de l'un et l'autre sexe, des compétences attribuées aux hommes et femmes qui se construisent autour des différences biologiques des femmes et des hommes » Constantinidis (2021). Le genre représente une différenciation entre les femmes et leurs homologues masculins. Cette différenciation est principalement liée à l'aspect biologique et

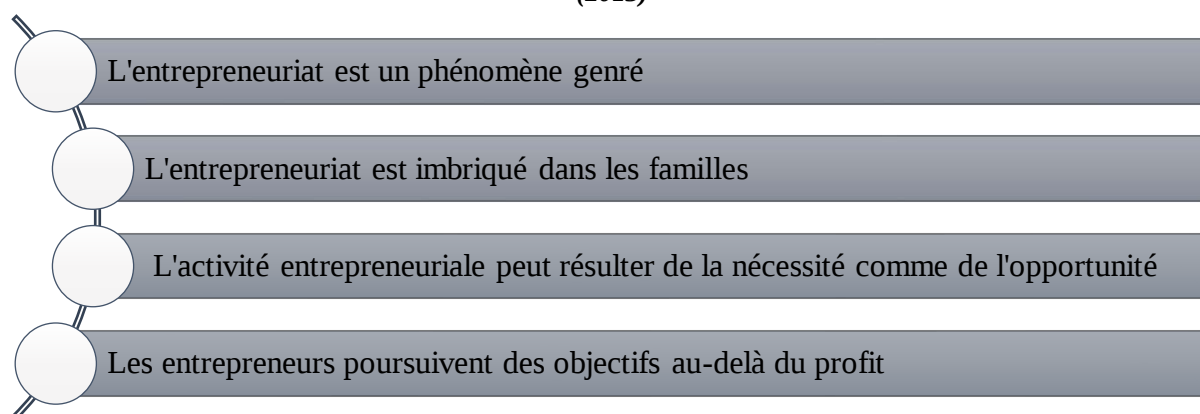
aux différents rôles que la société fixe aux femmes et hommes (Constantinidis, 2021). L'intervention de la société ne se limite pas seulement à la formation de la personnalité de l'individu, mais elle établit un cadre comportemental qui distingue ce qui est féminin de ce qui est masculin (Edelblum & Warren, 2023).

Les travaux menés sur le genre dans le milieu professionnel se focalisent principalement sur l'étude de la femme et de l'homme dans la vie active, pour comprendre en profondeur la particularité du profil dans un contexte formel, afin de cerner l'évolution des rôles et des expériences des hommes et des femmes sur le marché du travail mondial (Powell & Butterfield, 2022).

L'insertion de la femme dans le milieu professionnel a connu une évolution spectaculaire depuis 1960. Pourtant, une simple comparaison entre les taux d'activité montre que les hommes ont plus de chance d'accéder à un emploi que les femmes. Certaines professions demeurent inaccessibles aux femmes, car elles sont des professions conçues par et pour les hommes, dans ce cas la femme reste limitée à des professions féminines. La différence entre les deux sexes touche également la position hiérarchique et le salaire. Les femmes restent bloquées dans des échelons hiérarchiques inférieurs à leurs homologues masculins, dans d'autres cas elles perçoivent un salaire moins important que les hommes exerçant la même profession (Bartiche & Erraoui, 2022).

Au point de rencontre de la recherche féministe et du domaine de l'entrepreneuriat, une poignée d'universitaires a choisi une approche exclusivement féministe de l'entrepreneuriat (Ahl, 2004 ; Ahl & Marlow, 2012 ; Bourne, 2010 ; Calás et al., 2007 ; Muntean & Özkazanç-Pan, 2015). Les théories féministes démontrent, dans cette perspective, la provenance des préjugés et des "variables perceptuelles subjectives". Pour mieux comprendre la manière dont ces variables ont une influence capitale sur la volonté de la femme à entreprendre et devenir son propre patron, ces préjugés peuvent également expliquer une grande partie de la différence dans l'activité entrepreneuriale entre les hommes et les femmes. (Jennings & Brush, 2013, Gupta et al., 2008, 2009, Gupta, et al., 2014 ; Gupta & Turban, 2012 ; Langowitz & Minniti, 2007). Les études de Sullivan & Meek (2012) s'intéressent en particulier à la contribution de la répartition sociétale des rôles entre hommes et femmes ainsi qu'aux processus de socialisation liés au genre, qui génèrent des difficultés exceptionnelles pour les femmes. Une inégalité des chances fait alors face aux mêmes ressources financières, à une orientation éducative différente et à une répartition sexuée des attentes en matière d'activités de la vie quotidienne entre les deux sexes. Par ailleurs, ces divers paramètres se conjuguent pour former un redoutable mur sur le plan professionnel et entrepreneurial (Antony, 2012). Les femmes ont donc des attentes, une instrumentalité et une valence inférieures en ce qui concerne les activités entrepreneuriales, qui se traduisent par des écarts entre hommes et femmes à toutes les étapes du processus de création (Sullivan & Meek, 2012, Baron & Henry, 2011). La femme et sa valeur ajoutée ainsi que son rôle comme acteur économique, commence à avoir de l'importance et les chercheurs commencent petit à petit à vouloir le découvrir et apporter du nouveau à sa littérature qui demeure depuis des années traditionnelle et incomplète face aux autres domaines de recherche qui se développent d'une façon extraordinaire. Jennings & Brush (2013), dans le cadre de leur étude exhaustive de la méta-analyse du domaine de l'entrepreneuriat féminin, recensent quatre principales contributions dans le champ élargi de la recherche sur l'entrepreneuriat, résultant d'une recherche féministe (figure 1).

Figure 1 : Les quatre principales contributions dans le champ de l'entrepreneuriat selon Jennings & Brush (2013)



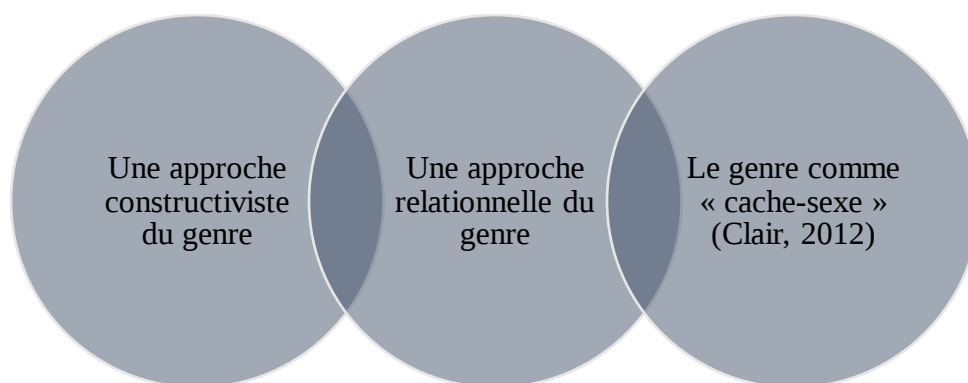
Source : Jennings & Brush (2013)

En accord avec cette approche, Ahl & Marlow (2012) préconisent de mettre fin au binaire homme-femme et d'adopter des perspectives féministes pour les appliquer à l'ensemble du domaine de l'entrepreneuriat.

Chasserio et al. (2017), dans le livre « Regards croisés sur l'économie », consacre une partie importante de leur travail pour étudier la relation qui existe entre l'entrepreneuriat et le genre. Grâce à ce travail rigoureux, les auteurs cherchent à enrichir le champ entrepreneurial, à travers une analyse à la fois constructiviste et relationnelle, directe et honnête de son raisonnement. La réflexion menée par Chasserio et al. (2017), s'intéresse à la compréhension du concept du genre et à sa place et utilité dans le champ de l'entrepreneuriat.

Le monde de l'entrepreneuriat, plus particulièrement la littérature et la recherche académique entrepreneuriale a connu l'émergence de concepts intéressants et utiles au développement des réflexions poussées sur l'entrepreneuriat. Le concept "genre" est un sujet central dans l'étude de l'entrepreneuriat féminin. Définir ce concept reste assez délicat, à cause de sa complexité et de ses approches qui divergent d'intérêts. En effet, au-delà du champ de l'entrepreneuriat, le concept du genre est mobilisé dans plusieurs disciplines, chose qui rend la délimitation de sa définition assez difficile et renforce la confusion autour de lui (Arbogast, 2015). Le travail de Chasserio et al. (2017), admet l'existence de cette confusion disciplinaire (Bereni et al., 2008) et s'intéresse principalement à la conception et définition de ce sujet. En effet, le genre est généralement appréhendé dans une double lecture constructiviste et relationnelle. Trois approches étaient discutées dans le travail de Chasserio et al. (2017) (figure 2) :

Figure 2 : Les trois approches du genre proposées par de Chasserio et al. (2017)



Source : Chasserio et al. (2017)

2.2. Le genre comme approche constructive

L'approche constructiviste a pour vocation d'étudier et de découvrir comment le corps social perçoit et présente les deux concepts : masculin et féminin. En effet, l'approche constructiviste joue le rôle d'un support d'orientation pour définir des concepts clés d'ordre social, tels que : l'identité, la valeur, les représentations, les attributs symboliques, les comportements, les rôles, etc. De ce fait, le genre en tant que sujet social et traditionnel devient un outil critique redoutable pour dénaturer les rapports sociaux et les normes qui définissent les identités ou encore les comportements. L'utilité du genre réside également dans la différenciation du sexe biologique et les représentations associées à la féminité et à la masculinité. Cette palette de critères biologiques et sociaux figure dans le champ de l'entrepreneuriat (Ahl, 2006 ; Calás et al., 2009 ; Gupta et al., 2009).

2.3. Le genre comme approche rationnelle

L'approche rationnelle étudie les normes du genre sous une vision et une logique différente de l'approche constructiviste. En effet, la lecture de l'approche rationnelle au concept du genre prend en considération le rapport de force, assez conflictuel contre l'homme et la femme, à travers l'oppression historique, traditionnelle et culturelle qu'exerce l'homme sur la femme et le rôle et l'impact de la société dans le développement d'une telle situation. Plusieurs articles et travaux de recherche démontrent l'écart existant entre le traitement social que reçoit l'homme face à la femme. Des situations de discrimination sont constatées (Orhan, 2001 ; Marlow & Swail, 2014). Pour Macé (2015) (cité par Froidevaux-Metterie, 2018) le concept du genre, dans n'importe quel contexte défini, permet de « comprendre les logiques de fabrique des inégalités entre les hommes et les femmes ».

2.4. Le genre comme « cache-sexe » (Clair, 2012)

Comme nous l'avons déjà avancé à plusieurs reprises, le concept du genre demeure un sujet délicat dans son traitement, tant dans sa définition que dans son association aux différentes disciplines. Cette association devient de plus en plus critique quand elle est attribuée à l'entrepreneuriat. La conceptualisation du genre comme notion complexe nécessite une distinction du sexe. Les dualismes classiques : sexe-nature/genre-culture ou sexe/sexe social apparaissent comme un clair-obscur dans ce champ de recherche. Même si des académiciens et chercheurs ont pointé l'importance de la différenciation entre le concept du « genre » et du « sexe », pour éviter d'éventuelles confusions (Mathieu & Ruault, 2014). Dans différents domaines, nous trouvons que le genre est considéré comme synonyme de sexe, donc malgré les avancées scientifiques, sociales et économiques, la confusion entre ces deux concepts est toujours présente (Chasserio et al. 2017). Dans les études qualitatives, qui s'intéressent à l'étude de la population d'entrepreneurs, l'échantillon étudié se décompte en fonction de son genre (Davis & Shaver, 2012). C'est à travers ce constat que Clair (Cité par Guionnet, 2014) développe en 2012, la notion du « cache-sexe ».

Chasserio et al. (2017), se réfèrent au travail de Marlow & Patton (2005), pour visualiser cette notion de « cache-sexe ». En effet, dans leur perception, Marlow & Patton (2005), estiment que le genre de la femme est un élément de différenciation qui engendre des contraintes et des limites dans la création d'une entreprise par les femmes entrepreneurs, ou comme ils préfèrent l'appeler « disadvantaged by their gender », ce désavantage touche principalement l'accès au financement, selon cette optique d'analyse, les auteurs se focalisent sur l'étude des groupes d'appartenance des femmes en fonction du sexe et non du genre. Ils soulèvent également l'écart dans le traitement culturel entre homme et femme avec le milieu externe et les différents acteurs de l'écosystème. Dans la recherche en entrepreneuriat, le sexe est identifié comme élément d'appartenance à une catégorie sociale, qui est dans ce cas « les femmes entrepreneurs ».

L'importance de cette catégorie lui procure une place cruciale dans les recherches scientifiques, sociales et psychologiques qui accordent aux chercheurs un espace d'étude de problématiques d'envergure en rapport avec le genre (Brush, 1992 ; Ahl, 2006 ; De Bruin et al., 2006 ; Hughes et al., 2012). L'étude du genre est devenue une évidence et une réalité ancrée dans plusieurs travaux et recherches et dans divers domaines. La femme et ses sujets d'études intéressent la sphère scientifique, mais la littérature construite sur l'entrepreneuriat féminin, relève d'études comparatives entre l'homme et la femme, des variables soulevées à partir d'un contexte purement masculin et projetées sur un autre féminin, deux pôles d'analyse différents, avec une construction culturelle et un vécu particulier à chacun d'entre eux. Il est peut-être temps d'étudier la femme dans sa globalité et sa particularité sans comparaison avec son homologue. Notre travail s'inscrit dans une approche qui encourage la découverte, l'observation et l'étude de la femme dans sa singularité. Nous nous trouvons alors dans l'intérêt de retracer la littérature et les principales théories élaborées autour de la femme malgré qu'elles soient le fruit de travaux comparatifs et d'observations des deux pôles antagonistes.

3. Les courants féministes dans l'histoire

L'histoire du féminisme comprend les récits, des mouvements et des idéologies qui ont visé l'égalité des droits pour les femmes. Bien que les féministes du monde entier aient eu des causes, des objectifs et des intentions différents selon l'époque, la culture et le pays, la plupart des historiens féministes occidentaux affirment que tous les mouvements qui œuvrent à l'obtention des droits des femmes doivent être considérés comme des mouvements féministes, même s'ils n'ont pas appliqué (ou n'appliquent pas) le terme à eux-mêmes.

3.1. Le féminisme libéral

Le féminisme libéral est un courant de pensée féministe qui a permis de nourrir le débat politique entourant les droits des femmes et les importantes décisions juridiques, éducatives et politiques. Le féminisme libéral découle du libéralisme, dont la philosophie politique repose essentiellement sur la faculté de rationalité des humains et sur leur droit "naturel" à la liberté. Le libéralisme est une véritable conception du monde qui s'est affirmée en tant que discipline politique distincte pendant le siècle des Lumières, malgré que sa conception de la liberté et de l'égalité soit essentiellement orientée vers les hommes. La théorie féministe libérale est sans doute la plus connue et la plus répandue des formes de féminisme, compte tenu de son insistance sur les droits individuels, de son impact sur le développement d'initiatives visant à promouvoir l'équité dans les milieux juridiques, politiques et sociaux, et du fait qu'elle est considérée comme la philosophie directrice d'organisations féminines bien connues, telles que la National Organization for Women aux États-Unis.

Les courants de pensée féministes théorisent différentes sources et solutions à l'inégalité des sexes. La pensée féministe libérale recouvre des approches axées sur la réduction des restrictions légales et sociales ou la promotion des conditions qui soutiennent l'égalité des femmes.

Le libéralisme est né bien avant le règne des lumières, mais a prospéré au cours de cette ère intellectuelle lorsque les individus se sont mis à contester les longues traditions ancestrales de l'autorité religieuse et héréditaire. Il s'agit d'une philosophie politique dotée de variantes et d'éléments concurrents, reposant sur la liberté naturelle de l'être humain et sur les nombreux gouvernements qui œuvrent à la promotion ou à la restriction des libertés individuelles. Les traditions libérales varient dans leurs conceptions de la "liberté" et dans leur théorie du rôle que l'État doit jouer pour faciliter la liberté individuelle. Le philosophe anglais du XVIIe siècle, John Locke, est souvent considéré comme le "père" du libéralisme en raison de sa conception des droits fondamentaux de l'homme, de son plaidoyer pour la séparation de l'Église et de l'État et de sa croyance dans le droit des hommes à consentir à la gouvernance de l'État constituait

une nouvelle conception du monde. Le féminisme libéral a émergé de ces solides traditions philosophiques centrées sur la liberté et a élargi ces conceptions aux femmes. Tandis que, dans le libéralisme classique, le gouvernement est investi dans une conception non intrusive qui permet les droits et libertés individuels. En outre, les féministes libérales ont exposé de manière circonstanciée la nature profondément sexuée de ces interprétations qui ne respectent pas la volonté des femmes de concrétiser leurs libérations personnelles. Dans différents pays, les femmes ont été victimes de stéréotypes et de discrimination. Les femmes ont été systématiquement exclues de toute vision de liberté qui inclut la possession de biens, la participation à la vie politique ou le consentement à la gouvernance. Selon le raisonnement adopté par le féminisme libéral, ce sont les structures patriarcales qui empiètent sur les choix personnels et politiques des femmes.

Parmi les grandes figures ayant contribué à la mise en œuvre des efforts destinés à offrir aux femmes des éléments importants de la pensée politique libérale, nous trouvons Mary Wollstonecraft (1759-1797), John Stuart Mill (1806-1873) et Harriet Taylor Mill (1806-1858). « Wollstonecraft's classic text, *A Vindication of the Rights of Woman* » (Wollstonecraft, 1792) demeure une référence pour identifier les principes de ce que nous appelons aujourd'hui le féminisme libéral. Wollstonecraft était une dame anglaise aisée, préoccupée par les pressions sociales qui restreignaient les droits des femmes à exercer des fonctions officielles. Dans son ouvrage « *Vindication* », elle prône un enseignement destiné à permettre aux femmes de se former à partir de la raison, facteur essentiel du contrôle de soi et de la gouvernance autonome. Le développement de la raison par l'éducation permettrait aux femmes de remplir leur rôle familial, de contribuer au bien général de la société, et de développer pleinement leur potentiel humain. L'essentiel de ces raisonnements est fondé sur le principe que les femmes, comme les hommes, sont naturellement capables de réfléchir et que ce sont les contraintes sociales, et non pas la nature biologique, qui réduisent leurs droits et leurs capacités à acquérir de l'autonomie. Le féminisme libéral repose sur des principes connus et approuvés par ses bâtisseurs :

- La croyance en la capacité des femmes à raisonner.
- La conviction que les contraintes sociales et politiques empêchent les femmes de réaliser pleinement leur personnalité.
- La vision d'une réforme sociale visant à favoriser l'autonomie des femmes et l'équité entre les sexes reste saillante dans les expressions contemporaines de la pensée féministe libérale.

Le féminisme libéral, comme le libéralisme au sens large, comprend divers courants et conceptions de la liberté, de l'autonomie, des droits, de la propriété, de l'économie, de la justice sociale et de la moralité, qui façonnent tous ses contours et ses implications.

Les féministes libérales soucieuses du bien-être social pensent que l'État doit fournir diverses ressources qui vont rendre accessibles la liberté et l'équité à des femmes en situation différente. Dans cette optique, les inégalités sociales et économiques omniprésentes façonnent la vie des femmes et le rôle de l'État demeure essentiel pour faire progresser des conditions équitables et correctes pour les femmes. Les mesures financées par l'État pourraient comprendre une sécurité sociale et une aide médicale ou encore des actions positives. Ces variantes du féminisme, qualifiées chacune de "libérale", divergent quant à la façon de résoudre les conflits entre les femmes et leurs droits naturels à la liberté et à l'autonomie, quelle que soit la manière dont ils sont conçus. Pour certains féministes libéraux, la recherche de l'autonomie des femmes n'est qu'un aspect important de la recherche de la "bonne vie". Nussbaum (1999), considère à la fois la santé, la dignité et la participation à la gouvernance en tant que facteurs indispensables pour assurer le " parfait fonctionnement " et " l'épanouissement " de l'être humain.

En guise de conclusion, il est valable de dire que le féminisme libéral prône l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Ce courant stipule que la destruction des contraintes

institutionnelles et juridiques aidera les femmes entrepreneurs à réaliser des résultats entrepreneuriaux équitables (Butler, 2003 ; Greer & Greene, 2003). Bien que le féminisme libéral suppose que les hommes et les femmes soient essentiellement les mêmes, les critiques ont souligné que l'homme reste la norme implicite et tacite en tant qu'entrepreneur (Ahl, 2002 ; Calás & Smircich, 1989). En outre, les perspectives féministes libérales ont tendance à ignorer les inégalités entre les sexes dans le travail domestique et familial (Greer & Greene, 2003).

3.2. Le féminisme marxiste

Le féminisme marxiste désigne une théorie et une politique féministes issues du marxisme et plus particulièrement de la critique du capitalisme en tant qu'ensemble de structures, de pratiques, d'institutions, d'incitations et de sensibilités promouvant à la fois l'exploitation du travail, l'aliénation des êtres humains et l'avilissement de la liberté. Les féministes marxistes estiment que l'autonomisation et l'égalité des femmes ne peuvent être réalisées dans le cadre du capitalisme. Cette conclusion est basée sur deux justifications :

- Première justification : le principe de la propriété privée conçu par les sociétés humaines est associé et complice de la subalternité des femmes.
- Deuxième justification : Le capitalisme crée des divisions de classe antagonistes entre ceux qui possèdent et contrôlent les moyens de production et ceux qui ne disposent d'aucun contrôle.

Pour cela, le féminisme marxiste est peu enthousiaste à l'idée de traiter les "femmes" comme un groupe autonome ayant des ambitions et des perspectives similaires. Le féminisme marxiste se distingue donc des autres modes de pensée et de politique féministes en s'intéressant de manière critique et systématique à l'organisation économique des sociétés.

La naissance et le développement du féminisme marxiste étaient grâce au seul et unique Karl Marx (1818-1883) et son collaborateur, Friedrich Engels (1820-1895) (Tong, 2009). L'idée maîtresse de Marx sur la condition humaine est que les êtres humains travaillent, quelque part entre les pôles de l'économie et de la société en fonction des circonstances historiques. Ce que Marx entend par travail n'est pas simplement ce que nous entendons par emploi rémunéré, bien que cela en fasse certainement partie. Selon Marx, la notion de travail est la caractéristique fondamentale de l'activité humaine qui vise à rendre concret ce qui a été imaginé au préalable. En effet, le travail inclut un grand nombre d'activités, de créations et de productions. Pour Marx, la force de travail est source de liberté, de créativité et de réussite humaines. Le travail présente également une vulnérabilité particulière à l'oppression et à la dégradation.

Le capitalisme, tel qu'il est critiqué par Marx, est caractérisé par une conception de l'aliénation du travail, l'idée que l'activité laborieuse est séparée et opposée à l'agence du producteur (Sommers, 1994). Dans ses écrits ultérieurs, le concept d'exploitation qui s'applique à la pratique, consistant à rémunérer le travail pour moins que la valeur produite, est devenu beaucoup plus important (Sommers, 1994). Conformément à la pensée de Marx, la mise en valeur du travail, entraînant la production de la plus-value, explique les profits réalisés par les capitalistes, les employeurs et les propriétaires du capital. Bien que Marx se focalise sur la notion d'exploitation, il se concentre principalement sur les travailleurs qui occupent un emploi rémunéré. Il affirme également que les mécanismes d'exploitation et d'accumulation du capital sont facilités par la simple existence des chômeurs et de ceux qui contribuent à l'économie directement ou indirectement et à la reproduction de la force de travail.

Marx a peu abordé le statut de la femme dans ses imposants écrits, cependant son confrère Engels (1972), a écrit un travail majeur, *The Origin of the Family, Private Property, and the State*, publié en 1884, généralement considéré comme une réflexion marxiste prolongée portant sur l'inégalité des femmes. L'accomplissement majeur du travail d'Engels correspond tout à fait à la ligne et logique de pensée de Marx.

Engels a soutenu qu'historiquement, les hommes ont atteint le pouvoir et la force sur les femmes lorsqu'ils étaient capables de produire des excédents de richesse dans l'agriculture et l'élevage. Les liens de parenté patrilinéaires ont remplacé les liens de parenté matrilinéaires et la monogamie a été instaurée pour préserver la propriété masculine des biens privés. Selon ce récit, la suprématie masculine au sein de la famille est sapée lorsque les femmes quittent la sphère domestique patriarcale pour un emploi rémunéré. Ainsi, l'analyse d'Engels suggérerait que la voie vers la libération et l'indépendance ultime pour les femmes est l'emploi. Naturellement, dans un contexte capitaliste, les femmes seraient soumises à l'exploitation inévitable de ce système, mais cela créerait par ailleurs des rapports dans lesquels les femmes de la classe ouvrière seraient plus proches de leurs homologues masculins et cela atténuerait la domination patriarcale. De ce fait, le capitalisme constituait non seulement un indicateur de la chute du patriarcat, mais représentait surtout pour les femmes la promesse d'une éventuelle libération par une véritable confrontation entre la classe ouvrière contre l'exploitation et la marginalisation dans le système capitaliste. À cet égard, le récit d'Engels était cohérent avec le récit historiquement progressiste de Marx.

Le féminisme marxiste, tout aussi historique que contemporain, ne s'est pas contenté d'appliquer les principes marxistes à la situation des femmes. L'engagement du féminisme marxiste envers les femmes, leurs besoins et leurs aspirations, a généré des idées nouvelles et innovantes sur l'enchevêtrement capitaliste, déformé de la vie, du travail, des relations sociales et de l'emploi. « Le féminisme marxiste » est un concept moderne qui a été mis à la mode dans les années 1970 et 1980, principalement en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne. Cependant, il est important de garder à l'esprit que le terme « féministe » et délibérément invoqué par celles qui sont devenues des figures emblématiques du féminisme marxiste, comme Clara Zetkin (1857-1933) et Aleksandra Kollontai (1873-1952), pour se décrire. Si cette désignation peut sembler anachronique lorsqu'elle s'applique aux penseurs et militants de la deuxième moitié du dix-neuvième et des premières décennies du vingtième siècle. Pour ces femmes militantes, profondément attachées à la cause de la révolution socialiste et de l'émancipation des femmes, en tant que partie intégrante du changement progressif, le « féminisme » était un terme « bourgeois » et donc suspect. Aleksandra Kollontai a observé dans son essai « The Social Basis of the Woman Question » (Kollontai, 1977) qu'aucune des féministes bourgeoises ne paraissait vaguement désireuse de rivaliser pour obtenir une place en usine ou dans les métiers domestiques, emplois que de nombreuses femmes de la classe ouvrière occupaient déjà. Le droit au travail, selon Kollontai, fut un discours d'un attrait unique pour les féministes bourgeoises. Elles le décrivaient faussement comme une revendication universelle au nom de toutes les femmes.

Les féministes qui ont focalisé exclusivement leurs efforts de critique et de réforme sur le mariage (plutôt que sur l'économie) ont fait du mariage un « culte » en lui accordant trop de pouvoir (Kollontai, 1977). Faute de réformes économiques substantielles, la vie des femmes ouvrières ne connaîtra aucune amélioration) à cause de ces réformes féministes bourgeoises. Dans son travail de recherche intitulé « Working Woman and Mother », Kollontai (1977) explore les diverses expériences et conséquences de la grossesse et de l'accouchement pour quatre femmes différentes, avec des professions et métiers différents (des classes sociales hétérogènes). La conclusion tirée par Kollontai stipule que la grossesse et l'accouchement, loin d'être des expériences universelles partagées par les femmes, elles sont en fait profondément influencées par les différences de classe.

La revendication du féminisme fut interprétée par ces marxistes comme un refus illusoire de s'engager dans la lutte contre les inégalités entre les classes sociales et par conséquent une collusion avec les intérêts du capitalisme. Toutefois, les données historiques démontrent que bien des femmes impliquées dans des réformes et des révolutions au nom du marxisme et du

socialisme étaient également des militantes engagées pour l'émancipation et l'égalité des femmes.

La pensée féministe marxiste a prêté une large attention, non seulement aux besoins de la classe ouvrière, mais aussi aux femmes avec une situation sociale, financière et politique précaire. Faire en sorte que les femmes trouvent un emploi rémunéré et le conserver implique la mise en œuvre de mesures de soutien et de remplacement du travail domestique. Les féministes marxistes avaient comme principale mission de garantir une vie équitable, dans laquelle la femme serait maîtresse de ses choix, indépendante et acteur actif dans sa société. Parmi les points essentiels qui ont vu le jour grâce au féminisme marxiste, nous trouvons : le congé de maternité, la garde d'enfants, l'éducation, les soins de santé, la réglementation de la durée de travail, l'accès au logement : ce ne sont là que quelques-unes des propositions avancées par les féministes marxistes. Malgré les mesures suggérées par des féministes de différents horizons, leur but n'a pas réussi à atténuer le fardeau de la femme travailleuse dans une optique réformiste.

Les objectifs des féministes marxistes peuvent sembler être en contradiction avec les objectifs entrepreneuriaux, qui supposent et acceptent généralement le statu quo et la supériorité normative d'un système capitaliste basé sur le marché (Barrett, 2014). En outre, la relation pleine de tensions entre les théories économiques marxistes qui ne reconnaissent pas la capacité de production des femmes offre un éventail complexe de possibilités pour repenser diverses formes d'arrangements économiques et d'activités entrepreneuriales. À cette fin, les approches féministes marxistes peuvent offrir des perspectives de sensibilisation autour des activités entrepreneuriales liées au genre (Calás & Smircich, 2006).

3.3. Le féminisme socialiste

Inspiré du marxisme, le féminisme marxiste et le féminisme socialiste ont surgi en réaction au féminisme libéral, qui n'a pas réussi à aller au-delà de l'égalité des droits. L'émancipation juridique n'a pas suffi à "libérer" les femmes, car elle n'a pas conduit à l'abolition du patriarcat dans les relations sociales. Le féminisme marxiste/socialiste a été particulièrement populaire dans les années 60 et 70, lorsque les idées de Karl Marx ont trouvé un vaste retentissement, bien que ses origines remontent à la fin du XIXe siècle.

On peut facilement assimiler le féminisme marxiste et le féminisme socialiste, parfois considérés simultanément comme des termes identiques. Ils se différencient l'un de l'autre par leur vision de l'oppression des femmes :

- Le féminisme marxiste considère que le capitalisme est à l'origine de l'exploitation des femmes, qu'il analyse uniquement à travers le modèle des classes.
- Le féminisme socialiste prend en compte à la fois les facteurs de classe et de genre lorsqu'il étudie l'articulation entre patriarcat et capitalisme.

En effet, à en croire les tenants de ces deux écoles de pensée, les femmes sont exploitées par les hommes. La situation des femmes subordonnées aux hommes est comparée à celle des ouvriers du 19ème siècle, subordonnés aux employeurs capitalistes. Dans le cadre familial, l'homme représente le bourgeois, tandis que la femme représente le prolétaire (Gudin, 2022). Selon le féminisme marxiste/socialiste, l'oppression des femmes en tant que classe est fondée sur l'organisation mondiale de la reproduction de la force de travail.

Pour les féministes socialistes, les femmes sont exploitées par le système capitaliste et le système patriarcal. Comme nous l'avons déjà expliqué, le système "patriarcat" fait référence à l'organisation de nos sociétés fondées sur la domination masculine et la subordination des femmes. En effet, le capitalisme organise l'économie et la société. Le patriarcat a un impact sur de nombreux domaines, structures et organismes, nous trouvons ; les institutions politiques, économiques, sociales et culturelles. Les féministes socialistes/marxistes rejettent l'idée du

féminisme radical selon laquelle le patriarcat est le seul système à l'origine de l'inégalité entre les sexes, c'est-à-dire la dépendance financière de nombreuses femmes à l'égard des hommes. Dans le féminisme socialiste, on ne considère pas le féminisme en tant que sous-catégorie relevant de la lutte entre les classes économiques. Au contraire, les féministes socialistes pensent à l'articulation du patriarcat et du capitalisme et à leur osmose. Les rapports de genre et de classe s'entremêlent pour créer de nouvelles formes d'oppressions et de privilèges. Le capitalisme s'appuie sur le patriarcat pour exploiter davantage les femmes, ce qui ne signifie pas nécessairement que l'oppression des femmes est liée uniquement au système économique existant. Les femmes sont, non seulement exploitées par le système économique capitaliste de la même façon que les hommes, mais elles sont aussi moins bien rémunérées que les hommes. Dans une logique patriarcale, les femmes valent moins que les hommes, donc le travail des femmes vaut moins que celui des hommes.

Selon les féministes marxistes et socialistes, la production économique capitaliste, dans son organisation, a pour effet de rendre les capacités des hommes plus importantes que celles des femmes. De plus, il contraint les femmes à assumer des tâches domestiques dans la vie privée, pendant que les hommes gagnent de l'argent dans le milieu professionnel. L'égalité des sexes n'est donc pas envisageable dans le cadre d'une économie capitaliste. Beaucoup de similitudes rassemblent les deux courants. Le principal point commun est l'oppression des femmes qui est une extension de l'exploitation capitaliste du prolétariat. Elle disparaîtra avec l'avènement d'une société communiste et la réintégration des femmes dans la sphère publique. Le renversement du système économique existant est donc censé libérer les femmes. Puisque le capitalisme est à l'origine des inégalités et que le patriarcat est un produit du capitalisme, les inégalités entre les sexes disparaîtraient dans une société communiste sans classe.

Au-delà de la disparition du capitalisme, plusieurs alternatives sont envisagées, notamment la revalorisation du travail reproductif par la collectivisation du travail domestique et des soins aux enfants. Les femmes doivent être intégrées dans le travail rémunéré et dans la vie publique. Le féminisme marxiste/socialiste a mis en évidence les interactions entre le capitalisme et le patriarcat ainsi que l'importance de tenir compte à la fois de la classe et du genre dans les revendications féministes. Les femmes et les hommes de la classe prolétarienne ne sont pas opprimés de la même manière, les différences de classe entre les femmes influencent leur expérience de genre. En effet, les femmes des classes supérieures peuvent employer des femmes plus pauvres pour faire le travail domestique à leur place. En outre, le fait d'être économiquement indépendante de son conjoint rend plus facile la séparation en cas de violence domestique.

Le féminisme marxiste/socialiste a directement pris en compte la dimension de classe et du genre, tout en demeurant tacite quant à la race, la sexualité ou le handicap. Les femmes sont exploitées par les hommes en tant que classe ou groupe social. Les modes d'oppression autres que le capitalisme et le patriarcat doivent être pris en compte pour comprendre notre société, pour éviter les inégalités causées par l'hétérogénéité des femmes en tant que classe.

Il est important de noter que le féminisme socialiste ne considère pas les expériences socialisées des femmes comme un obstacle à l'égalité des chances. Par conséquent, l'environnement devrait reconnaître et accepter ces différences de rôles entre les sexes au lieu de les rejeter ou de les supprimer. Adopter une position féministe socialiste signifie que lorsqu'il existe des différences entre les sexes, l'inégalité économique et sociale doit être reconnue.

3.4. Le féminisme radical

Le féminisme radical a été essentiellement formé à partir des années 60. En effet, les femmes sont toujours considérées comme des militantes de seconde zone au sein de ce mouvement. Le machisme et l'androcentrisme se retrouvent dans leur organisation (comportements sexistes, affectation à des rôles administratifs, marginalisation de la voix des femmes, etc.).

En outre, le féminisme radical est établi en contradiction avec le féminisme libéral et marxiste, car le premier ne revendique que l'égalité des droits, alors que le second se borne à une analyse économique de l'oppression des femmes et croit que l'abolition du capitalisme suffira à les libérer. Quant au féminisme radical, il veille à remédier aux racines de l'oppression patriarcale, sans se limiter à des changements législatifs ou économiques. À la différence du féminisme libéral axé sur la personne, le féminisme radical perçoit les femmes comme un ensemble collectif qui a été et est toujours opprimé par les hommes.

D'après le féminisme radical, ce sont les hommes qui oppriment les femmes par une appropriation patriarcale. Ainsi, le motif majeur de la domesticité des femmes par les hommes ne réside ni dans le déficit de droits civils et politiques, comme le pensaient les féministes libérales, ni dans le système économique capitaliste, comme le concevaient les féministes marxistes, mais plutôt dans le patriarcat. Par conséquent, les féministes radicales insistent sur le fait que l'oppression des femmes est de nature systémique : le patriarcat est un système d'oppression, présent dans toutes les sociétés et à travers toutes les époques.

Cette tendance féministe est qualifiée de radicale puisqu'elle aborde la cause profonde du problème : le patriarcat, le système et non ses manifestations. Les féministes radicales remontent à la source de l'oppression dont sont victimes les femmes. Ce problème de caractère structurel nécessite donc un changement complet du système. De nouvelles formes de réflexion et d'appréhension de la relation entre les hommes et les femmes sont proposées.

D'après les féministes radicales, le mariage est considéré comme une institution patriarcale qui définit les femmes comme propriété privée des hommes. Il consolide leur contrôle sur le corps des femmes et en particulier sur leurs droits reproductifs. Le mariage était un contrat par lequel la femme jurait de faire preuve d'obéissance à son mari, pendant que l'homme veillait à satisfaire ses besoins matériels. De nos jours encore, on peut considérer la notion de mariage comme un mécanisme qui perpétue les inégalités, par exemple par le biais du travail domestique non rémunéré, qui est encore majoritairement effectué par les femmes.

Le féminisme radical défend lui aussi le droit de ne pas avoir d'enfant, contre une société qui fait encore pression sur les femmes pour qu'elles se réalisent exclusivement par la maternité. Par conséquent, les femmes qui ne souhaitent pas avoir d'enfant se retrouvent donc dépréciées, étiquetées et qualifiées d'égoïstes. Contrairement aux hommes qui ne souhaitent pas avoir d'enfant, généralement pas confrontés à ce type de traitement. Cette situation s'explique par le récit d'un mythe tenace sur l'instinct maternel.

Le mouvement féministe radical considère les hommes comme des ennemis de la femme parce qu'ils leur font subir des violences physiques pour contrôler, dominer et perpétuer la subordination des femmes. Selon les féministes radicales, le recours à la violence n'est pas un phénomène inoffensif et individuel d'un homme contre une femme, mais un problème de nature générale, que la société patriarcale rend admissible et même encouragé.

La radicalité du féminisme consiste à analyser, à comprendre et à détruire les racines de l'oppression des femmes. On lui doit un grand nombre d'avancées réalisées au cours de la deuxième vague féministe. Sous l'impulsion des luttes et de l'activisme des féministes radicales, les violences domestiques sont désormais considérées comme des crimes dans la plupart des pays occidentaux. La société a désormais pris conscience qu'il ne s'agit pas de cas isolés d'hommes violents, mais plutôt d'un phénomène de société et de genre.

Les féministes radicales concluent que les femmes et les hommes sont différents et que ces derniers ont exploité ces différences à leur avantage hégémonique (Butler, 2003). Le féminisme radical rejette les normes socialisées parce qu'elles favorisent trop l'hégémonie masculine dominante et indique explicitement que son objectif est d'adopter des organisations et des approches féministes. Dans l'écosystème entrepreneurial à dominante masculine, les organisations et institutions profemmes et ouvertement proféministes sont rares. Cependant, il existe un mouvement émergent vers le lancement d'incubateurs réservés aux femmes, des

programmes d'accélération, des ateliers éducatifs, des concours de présentation de plans d'affaires, des fonds d'investisseurs providentiels et des réseaux, ce qui s'aligne bien avec les perspectives féministes radicales (Muntean & Ozkazanc-Pan, 2014).

3.5. Le féminisme post-structuraliste

Le féminisme post-structuraliste est un courant de pensée fréquemment décrit comme étant le troisième féminisme, arrivé après le féminisme libéral et le féminisme radical (Kristeva et al., 1981). Le point essentiel de cette théorie est de mettre en évidence la pertinence des pratiques linguistiques en remettant en question les catégories binaires de l'homme et de la femme. La théorisation féministe post-structuraliste met l'accent sur la pertinence des processus spécifiques par lesquels les individus sont transformés en sujets sexués. Selon Derrida et Foucault (Cité par Moore, 1994), le langage a une signification ontologique. La construction du langage confère aux « objets » une identité et un sens. Au-delà de la représentation linguistique, le sens objectif ou véritable d'une chose n'existe pas (Shapiro, 1981). Les études sur les relations internationales et en particulier sur la sécurité ont été dominées par les hommes, même si ces deux champs de recherche semblent indifférents à la question du genre, le langage produit et utilisé dans ces deux domaines est principalement masculin.

Le féminisme fait ressortir et souligne que la contribution apportée par les femmes et le genre ont des implications pratiques ontologiques et épistémologiques pour l'étude de la sécurité (Sjoberg, 2011). Le féminisme post-structuraliste place le genre en tant que composante indispensable permettant la déconstruction de la masculinité qui prédomine sur les réalités intelligibles. Leur analyse a montré que le monde, tel que nous le connaissons, est socialement construit à travers les hiérarchies de genre qui valorisent, normalisent et légitiment une orientation masculine (Tickner, 2004). Dès lors, tout concept est pertinent : il ne peut y avoir de vérité unique ou universelle (Carver, 2003). La déconstruction est donc pour les féministes post-structuralistes une façon de découvrir, de dénouer et de mettre au rebut toute compréhension et relation supposée, étant donné que la présomption d'une vérité universelle occulte ou rend invisibles d'autres possibilités qui ne correspondent probablement pas aux pratiques discriminatoires qui prévalent (Bell, 2001). Les interactions entre le pouvoir, la connaissance, les discours et la réalité, concept post-structuraliste, revêtent une extrême importance pour expliquer le fonctionnement du système des relations entre les hommes et les femmes. La suprématie de la virilité a par conséquent délimité et édifié la réalité actuelle. La théorie du féminisme post-structuraliste consiste à décortiquer et à créer une histoire nouvelle, selon laquelle il existe un autre type de connaissances produites par les femmes qui remet en question et peut dépasser la connaissance masculine (Bell, 2001).

Le discours sexiste et la banalisation de certains problèmes sont des sujets complexes et très délicats de leur traitement. En effet, la violence est considérée comme un processus normalisé au sein de la société en raison de sa relation intrinsèque avec le concept de masculinité hégémonique. Les spécialistes du féminisme post-structuraliste et la pensée critique dans laquelle ils s'engagent sont convaincus qu'il existe un lien entre la violence et la masculinité. Selon les militantes du courant post-structuraliste, le langage est essentiel pour expliquer le monde social. Comme l'a soutenu Derrida, la structure de la pensée dans la tradition occidentale est basée sur des dichotomies : « Je suis ceci parce que je ne suis pas cela » (Cité par Phelan, 1988).

Le concept du genre en tant que composante sociale engendre des relations de pouvoir. On peut se rendre compte que les traditions et les normes socioculturelles sont extrêmement différenciées selon le genre au point de participer à la production ou à la reproduction de la violence. Le recours au dialogue est indispensable, dans la mesure où tout peut se structurer par le biais du langage. Par conséquent, la violence est profondément impliquée dans la construction des relations entre les sexes, et dans la « masculinité hégémonique » (Shepherd,

2007). Étant donné que les discours sont composés d'un système linguistique dans lequel les concepts ont été imprégnés par la masculinité, la violence est donc un processus et une performance de cette masculinité.

Il ressort du féminisme post-structuraliste et du concept de genre que les femmes sont soumises à ce que Galtung (1969) a appelé la "violence structurelle". Cette dernière provient d'une structure sociale qui interdit aux personnes de subvenir à leurs besoins fondamentaux. Elle est également issue de la culture et des croyances de la société. Ils servent à justifier ou à légitimer la violence directe ou structurelle. Toujours dans sa même construction, Galtung (1969) affirme que : "la violence se produit dans des domaines et par des moyens que les gens ne reconnaissent pas".

Les théoriciens féministes spécialisés dans l'analyse du discours mettent en lumière la façon dont la discussion sur l'entrepreneuriat suppose un modèle idéal masculin (Achtenhagen & Welter, 2007 ; De Bruin et al., 2006 ; Bruni et al., 2004). Muntean & Ozkazanc-Pan (2014) apportent une critique aux différents courants de pensée féministes et remettent en question les hypothèses épistémologiques sous-jacentes dans le domaine de la recherche sur "l'entrepreneuriat féminin".

Ces auteurs s'intéressent en particulier à l'étude des normes sociales et à l'intérêt que les théories féministes ont porté pour renforcer la littérature de l'entrepreneuriat féminin. Certes, les réflexions féministes ont pris comme sujet d'analyse la femme, le genre et son impact dans un contexte défini. Ces réflexions restent limitées, car l'intégration des normes sociales comme variable d'analyse importante était insuffisante.

Selon Muntean & Ozkazanc-Pan (2014), ces affirmations peuvent être particulièrement préjudiciables à la remise en question et au changement des comportements, structures et institutions existantes qui peuvent perpétuer l'inégalité entre les sexes dans l'entrepreneuriat. En effet, les deux auteurs avancent que le niveau d'analyse et les solutions proposées sont largement limités aux entrepreneurs individuels, ou aux femmes entrepreneurs qui n'atteignent pas l'idéal masculin à certains égards (Ahl & Marlow, 2012, Ahl, 2006). De plus, la documentation existante souffre de carences en matière de développement théorique et conceptuel rigoureux. Pour finir, les démarches existantes ne sont pas dotées d'un regard critique, dans la mesure où elles ne remettent pas directement en question les barrières institutionnelles et structurelles et n'offrent pas suffisamment de possibilités de les modifier.

4. Méthodologie de recherche

La présente contribution s'inscrit dans une démarche exploratoire à dominante théorique, fondée sur une revue critique et raisonnée de la littérature scientifique consacrée à l'articulation entre féminisme et entrepreneuriat. Ce choix méthodologique repose sur la volonté de proposer un cadre analytique structurant, capable de rendre compte de la diversité des approches féministes tout en identifiant leurs potentialités, leurs limites et leurs zones de recoupement lorsqu'elles sont mobilisées dans l'analyse des dynamiques entrepreneuriales féminines.

La méthode de travail adoptée s'apparente à une revue narrative approfondie, qui permet non seulement de synthétiser les contributions majeures dans le champ étudié, mais aussi de construire un discours réflexif et critique sur l'évolution des cadres théoriques mobilisés. Ce type de revue, bien que non systématique au sens strict, vise à produire une interprétation éclairée des savoirs existants en les croisant, les hiérarchisant et les mettant en contexte, plutôt que de les inventorier de manière exhaustive.

La collecte des sources a été réalisée à partir d'une stratégie documentaire rigoureuse, fondée sur l'utilisation de bases de données académiques reconnues (Scopus, Web of Science, Cairn, JSTOR et ScienceDirect). Les requêtes ont été formulées en français et en anglais, en mobilisant une combinaison de mots-clés représentatifs des thématiques ciblées : « entrepreneuriat féminin », « théorie féministe », « genre et entrepreneuriat », « feminist theory and entrepreneurship »,

« intersectionality », « agency », « capacités », « feminist epistemologies », etc. Cette diversité terminologique a permis d'élargir le champ de recherche, en intégrant à la fois des travaux issus des sciences économiques, des études de genre, de la sociologie, de la gestion, ainsi que de la philosophie politique et morale.

Une attention particulière a été portée à la pluridisciplinarité des sources, dans la mesure où les rapports de genre et les pratiques entrepreneuriales ne sauraient être appréhendés à partir d'une seule grille de lecture disciplinaire. L'objectif était d'embrasser à la fois les dimensions économiques, symboliques, sociales et institutionnelles de l'agency entrepreneuriale féminine, tout en respectant la spécificité des traditions théoriques examinées (libérale, radicale, marxiste/socialiste, poststructuraliste, intersectionnelle).

La sélection des textes a suivi une logique d'échantillonnage raisonné, visant à construire un corpus théorique pertinent, cohérent et représentatif des débats structurants du champ. Outre les textes fondateurs (Kidwai, 2015 ; Crenshaw, 1991 ; Ahl & Marlow, 2012), une place importante a été accordée à des publications récentes, afin de rendre compte des inflexions contemporaines, de l'actualisation des problématiques et de l'élargissement progressif du champ vers des contextes moins étudiés (Afrique, monde arabe, diasporas, économie informelle). Cette combinaison entre profondeur historique et actualité scientifique permet de poser les bases d'un cadre théorique à la fois ancré et évolutif.

Enfin, cette démarche théorique s'inscrit dans une volonté de décentrement épistémologique. Elle cherche à rompre avec les généralisations abstraites souvent issues d'un regard occidental dominant, en intégrant des analyses ancrées dans des environnements spécifiques, comme les contextes arabo-musulmans ou les sociétés postcoloniales. Cela renforce la pertinence du cadre théorique dans la perspective d'analyses empiriques futures, tout en élargissant les conditions de transférabilité des conclusions vers des politiques publiques ou des initiatives d'accompagnement adaptées à la pluralité des terrains.

En somme, cette méthode vise à produire une synthèse critique, heuristique et contextualisée des cadres féministes appliqués à l'entrepreneuriat, afin de contribuer à un renouvellement des perspectives théoriques sur l'émancipation économique des femmes à travers le prisme du genre. (Voir tableau 1)

Tableau 1 : Synthèse méthodologique et thématique de la revue théorique

Élément de méthodologie	Mise en œuvre dans l'article
Type de revue	Revue narrative critique et raisonnée à visée exploratoire
Objectif global	Construire un cadre théorique structuré, intersectionnel et contextualisé
Corpus documentaire	128 publications examinées ; 54 retenues pour analyse approfondie
Bases de données mobilisées	Scopus, Web of Science, Cairn, JSTOR et ScienceDirect
Langues des publications	64 % en anglais, 36 % en français
Disciplines représentées	Études de genre (41 %), économie/gestion (33 %), sociologie (15 %), philosophie/épistémologie (11 %)
Méthode de sélection	Échantillonnage raisonné par pertinence thématique et représentativité théorique
Courants féministes analysés	Libéral, radical, marxiste/socialiste, poststructuraliste, intersectionnel

Source : Notre conception personnelle

Au-delà des données quantitatives et procédurales, la structuration thématique des textes retenus permet de mettre en lumière les axes majeurs qui traversent les travaux académiques sur le genre et l'entrepreneuriat. Cette catégorisation offre une lecture transversale du corpus, révélant les débats structurants, les angles morts persistants, ainsi que les points de tension ou

d'enrichissement théorique entre les différentes approches. Le tableau ci-dessous synthétise cette répartition selon les thématiques dominantes identifiées au fil de l'analyse.

Tableau 2 : Catégorisation thématique du corpus analysé

Thèmes centraux abordés	Nombre de textes	Exemples d'auteurs ou références
Approches théoriques féministes appliquées à l'entrepreneuriat	16	Ahl & Marlow (2012), Verduijn et al. (2014), Dy et al. (2024)
Genre, pouvoir et normes discursives dans l'entrepreneuriat	9	Calás & Smircich (2006), Bruni et al. (2004), Essers & Benschop (2009)
Intersectionnalité et rapports sociaux complexes	8	Crenshaw (1991), hooks (2000) (cité par Kidwai, 2015)
Contexte et spécificités du Sud global	10	Verduijn et al. (2014), Crenshaw (2018)
Critique féminisme entrepreneurial	5	Achtenhagen et Welter (2007), De Bruin et al. (2006), Bruni et al. (2004), Muntean et Ozkazanc-Pan (2014)
Capacités, agency et empowerment	6	Brush et al. (2009), Henry et al. (2015), Sen (2014), Nussbaum (2000), Emirbayer et Mische (1998)

Source : Notre conception personnelle

Cette cartographie thématique confirme la richesse et la complexité des lectures féministes appliquées à l'entrepreneuriat. Elle illustre à la fois l'évolution des objets de recherche (de la question de l'égalité à celle de l'émancipation) et la montée en puissance de problématiques telles que l'intersectionnalité, les normes discursives ou les contextes du Sud global. En offrant cette lecture structurée, l'analyse contribue à faire émerger un socle critique utile pour élaborer un cadre théorique intégratif et potentiellement transférable à des recherches futures ancrées dans des contextes empiriques variés.

5. Absence de regard critique sur les problèmes structurels

Les travaux scientifiques qui tentent de dépasser l'approche individualiste dominante de l'étude des femmes entrepreneurs sont susceptibles de contribuer à maintenir les inégalités en ne remettant pas à plat les hypothèses de statu quo, les normes sociales et les barrières structurelles présentes dans l'écosystème entrepreneurial. Brush et al. (2009), en créant un modèle conceptuel de l'entrepreneuriat féminin, insèrent un "M" pour tenir compte de la maternité et des normes de genre construites par la société dans leur environnement méso et macro.

Reconnaître que la position dans laquelle la femme est placée reste limitée par plusieurs paramètres (la discrimination et l'inégalité sociale). Dans certains cas, cette injustice fait surface, Muntean & Ozkazanc-Pan (2014) donnent l'exemple de la garde des enfants pour les parents entrepreneurs. En effet, la garde des enfants est naturellement et culturellement une responsabilité de la femme, car elle est depuis le départ considérée comme acte de "maternité" plutôt que de "parentalité". La société semble consolider ces normes sociétales au lieu de les remettre en question. En utilisant la maternité pour représenter le contexte domestique et familial qui a un impact sur la capacité, les motivations et les résultats entrepreneuriaux des femmes entrepreneurs, les auteurs approuvent par inadvertance les normes du rôle des femmes (Lee et al., 2009 ; Hoskyns & Shirin, 2007). La littérature ne mentionne pas les hommes entrepreneurs en tant que papa, conjoint ou support. Les femmes entrepreneurs sont considérées à tort comme seules dans leur rôle de parents.

Cette conception n'est pas suffisante ni complète pour comprendre comment la réussite entrepreneuriale de l'homme repose principalement sur la dominance de la femme. Un entrepreneur sera en mesure de focaliser son énergie complète dans la réussite de son projet, tandis que la femme entrepreneur est dans l'obligation de partager sa force à prendre soin de ses enfants, son foyer, son mari et à son business (Barker, 2005). Les écrits de Cooper (2000)

stipulent que l'homme, au-delà de sa relation avec sa conjointe, a depuis sa naissance était épaulé par les femmes en passant par différentes étapes de sa vie (maman, nounou, femme de ménage, etc.). Au total, diverses femmes permettent à l'homme de quitter la maison pendant des heures pour travailler sur son entreprise, de développer et d'exploiter ses réseaux et de réserver l'énergie et les ressources nécessaires à la croissance de son entreprise. La pénurie d'hommes prêts à assumer le soutien familial et domestique aux femmes entrepreneurs doit également faire partie des facteurs motivants ou non la décision de création.

De nombreuses raisons font que cette expression des désirs et des conduites des femmes, sur le plan individuel, peut très bien être fondée sur des contraintes familiales, structurelles et culturelles (Ahl, 2002).

L'analyse de l'entrepreneuriat féminin à travers les grands courants féministes révèle la diversité des cadres interprétatifs mobilisables pour penser la place des femmes dans les dynamiques entrepreneuriales. Toutefois, cette diversité soulève également des tensions, contradictions et angles morts. Si le féminisme libéral a fortement influencé les politiques publiques depuis les années 1980, notamment en Europe et en Amérique du Nord, en mettant l'accent sur l'égalité des droits et l'autonomisation économique des femmes (Hughes et al., 2012), il reste en partie prisonnier d'une vision individualisante de l'émancipation. En valorisant l'entrepreneuriat comme levier de réalisation de soi, ce courant néglige souvent les inégalités systémiques qui structurent l'accès au capital, au réseau ou à la crédibilité entrepreneuriale (Ahl & Marlow, 2012). Les politiques qui en découlent, centrées sur l'« empowerment » par l'entreprise, peinent à toucher les femmes les plus précaires ou celles qui évoluent dans des contextes patriarcaux rigides.

À l'inverse, les approches marxistes et socialistes ont permis de recentrer le débat sur les rapports de classe et les logiques d'exploitation économique. Elles rappellent que les femmes entrepreneurs ne sont pas toujours synonymes de figures d'émancipation, mais parfois d'adaptation à la précarité ou de reproduction du travail non rémunéré dans la sphère productive (Smith & Calasanti, 2005). En cela, elles offrent un regard critique essentiel sur l'idéologie néolibérale qui sous-tend nombre d'initiatives de soutien à l'entrepreneuriat féminin. Toutefois, ces perspectives sont parfois perçues comme trop déterministes, en sous-estimant la marge de manœuvre individuelle et la capacité des femmes à créer des espaces de subversion dans des cadres économiques contraints (Calás et al., 2009).

Les apports post-structuralistes apportent une autre forme de radicalité : ils ne se concentrent pas tant sur les obstacles matériels que sur les représentations discursives. En déconstruisant les récits dominants de l'entrepreneuriat, ces analyses montrent comment la norme masculine façonne l'idée même de ce qu'est un(e) « vrai(e) » entrepreneur(e) : compétitif(ve), rationnel(le), détaché(e) des contingences familiales (Verduijn et al., 2014). Ces travaux invitent à revaloriser d'autres formes d'entrepreneuriat, souvent considérées comme secondaires ou « informelles ». Néanmoins, cette approche, bien qu'innovante sur le plan théorique, peut apparaître déconnectée des enjeux matériels concrets (financement, statut légal, accès au marché), notamment dans les contextes du Sud global.

En croisant ces perspectives, il devient clair qu'aucune d'entre elles ne peut prétendre à elle seule rendre compte de la complexité des parcours féminins dans l'entrepreneuriat. C'est dans cette optique qu'une lecture intersectionnelle, telle que proposée par Crenshaw (2018), s'avère précieuse. Elle permet de penser ensemble les rapports de pouvoir liés au genre, à la race, à la classe, à la nationalité ou encore à l'orientation sexuelle. Cette approche a le mérite de réintroduire la diversité des expériences féminines là où certaines analyses tendent à homogénéiser le sujet « femme entrepreneure ».

Pour visualiser cette complémentarité et les tensions entre courants, le tableau ci-dessous propose une synthèse critique.

Tableau 3 : Synthèse critique des courants féministes

Courant féministe	Forces analytiques	Limites / critiques
Libéral	Défend l'égalité formelle, influent sur les politiques publiques	Réduit l'émancipation à une logique individuelle ; ignore les rapports de pouvoir structurels
Marxiste / Socialiste	Met en lumière les inégalités économiques et la division sexuée du travail	Risque de déterminisme ; néglige les stratégies individuelles et la diversité des situations
Post-structuraliste	Déconstruit les normes discursives et les représentations dominantes	Peu opérationnel pour les politiques concrètes ; déconnecté des enjeux matériels
Intersectionnel	Intègre la complexité des rapports de domination imbriqués	Encore marginal dans l'opérationnalisation des politiques économiques

Source : Notre conception personnelle

Ainsi, une posture critique aujourd'hui pertinente consisterait à combiner les apports de ces différents courants, en évitant de tomber dans les excès de simplification. Il s'agirait moins de choisir un camp théorique que de reconnaître les interactions entre symbolique, structurel et subjectif dans la réalité de l'entrepreneuriat féminin. Cela implique également de s'affranchir d'une vision occidental-centrée des parcours, pour intégrer les spécificités culturelles et contextuelles des entrepreneures à travers le monde.

L'analyse des courants féministes appliqués à l'entrepreneuriat féminin gagne en profondeur lorsqu'elle est articulée à des contextes géographiques et socioculturels spécifiques. En effet, les structures sociales, les normes culturelles et les dispositifs économiques varient sensiblement selon les territoires, influençant à la fois les obstacles rencontrés et les stratégies d'émancipation développées par les femmes entrepreneures (Naguib & Barbar, 2025).

Dans les pays du Nord, notamment en Europe occidentale et en Amérique du Nord, les approches féministes libérales ont largement inspiré les politiques d'égalité des chances. Ces politiques visent à garantir un accès équitable à l'entrepreneuriat, en insistant sur l'autonomie individuelle, la réduction des discriminations formelles et la promotion de l'initiative féminine dans les sphères économiques. Elles se traduisent par des dispositifs de financement, de mentorat et de formation. Toutefois, plusieurs études récentes soulignent les limites de ces approches, qui tendent à reconduire des normes dominantes de performance (croissance, compétitivité, innovation) peu compatibles avec les aspirations et les contraintes spécifiques vécues par les femmes (Verduijn & Essers, 2013 ; Naguib & Barbar, 2025). De plus, ces approches libérales accordent une attention réduite aux rapports de pouvoir systémiques et aux biais structurels intériorisés, notamment chez les femmes issues des minorités ethniques ou des classes populaires (Marlow & McAdam, 2013 ; Onyeaka & al., 2024).

Dans les sociétés du Sud global, à l'instar du Maroc, les femmes entrepreneures évoluent dans des environnements souvent marqués par des normes patriarcales persistantes, une division genrée du travail rigide, et des inégalités structurelles d'accès aux ressources économiques. Les cadres féministes radicaux et intersectionnels offrent ici des outils d'analyse plus pertinents, en interrogeant la dimension structurelle et multidimensionnelle de la domination. Au Maroc, bien que 74 % des femmes expriment le souhait de créer leur propre entreprise, seules 15 à 16 % y parviennent effectivement, en raison d'un accès limité au financement bancaire (moins de 15 %), d'un faible soutien institutionnel et d'une persistance des normes sociales assignant les femmes à la sphère domestique. Ces constats révèlent que les enjeux entrepreneuriaux ne sauraient être réduits à une simple question d'accès ou de motivation individuelle, mais relèvent d'un enchevêtrement complexe de contraintes économiques, culturelles, territoriales et relationnelles (Rharzouz et al., 2024 ; Elotmani & Boury, 2023).

La perspective intersectionnelle, dans ce cadre, permet de penser les trajectoires féminines à la croisée de plusieurs rapports sociaux. Une femme diplômée, urbaine, célibataire et connectée à

un réseau professionnel international à Casablanca ne rencontre pas les mêmes barrières qu'une mère analphabète vivant dans une zone enclavée du Moyen Atlas, engagée dans une activité artisanale de subsistance. Pourtant, toutes deux revendiquent un projet entrepreneurial, souvent porteur de sens et de transformation sociale à leur échelle respective (Constantinidis et al., 2018). L'intersectionnalité donne ainsi les moyens d'identifier les facteurs de différenciation structurels, mais aussi les ressources mobilisées en fonction de contextes socialement situés.

Dans des économies fortement informelles, comme celles que l'on retrouve en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud ou dans certaines régions du Maghreb, les approches féministes marxistes et socialistes conservent une pertinence analytique. Elles permettent de réinterroger les formes de travail invisibilisé, les logiques d'exploitation économique et les exclusions structurelles du capital. Les femmes entrepreneures y sont souvent engagées dans des activités informelles, peu rentables, mais essentielles à la survie familiale. Dans ces cas, l'entrepreneuriat devient à la fois une stratégie de subsistance et une forme d'agentivité contrainte. Des études récentes sur le Maroc soulignent d'ailleurs que les femmes entrepreneures valorisent davantage la reconnaissance sociale, la stabilité familiale ou l'impact communautaire que la seule performance économique, ce qui appelle à repenser les indicateurs classiques de « réussite » entrepreneuriale (Elotmani & Boury, 2023 ; Tsikata, 2009).

Enfin, dans des contextes migratoires ou multiculturels – notamment en France, au Canada ou au Royaume-Uni – les cadres poststructuralistes et décoloniaux s'avèrent utiles pour analyser les reconstructions identitaires, les négociations symboliques et les résistances à la normativité dominante. Les femmes issues des diasporas africaines, maghrébines ou sud-asiatiques qui entreprennent dans ces environnements doivent composer avec des stéréotypes de genre et de race, mais parviennent parfois à reconfigurer les normes dominantes en s'appuyant sur des savoir-faire culturels, des réseaux communautaires, ou une réappropriation symbolique de leur image publique (Essers & Benschop, 2009 ; Chen & Barcus, 2023). Ces démarches relèvent d'un travail identitaire à la fois subjectif et politique, dans lequel l'entrepreneuriat devient un espace de négociation de soi et de transformation sociale.

Cette lecture différenciée des courants féministes appliqués à l'entrepreneuriat révèle non seulement la nécessité de croiser les cadres théoriques, mais aussi d'adapter les dispositifs de soutien aux réalités vécues. Elle met en évidence la pertinence d'un cadre analytique souple, ancré dans les contextes, et sensible à la pluralité des trajectoires féminines. Elle ouvre également la voie à l'élaboration de politiques publiques plus fines, différenciées, et attentives aux rapports de pouvoir multiples qui façonnent les conditions d'accès à l'entrepreneuriat.

6. Perspectives théoriques pour un cadre d'analyse renouvelé

Il serait intéressant de dépasser cette conception assez traditionnelle de l'écosystème entrepreneurial et de le repenser sous une perception qui encourage l'égalité homme-femme. Pour cela, reprendre les normes sociales classiques et les revoir sous une optique large, moderne et équitable serait un atout pour permettre à la femme d'avoir la même chance que son homologue, c'est-à-dire la définir comme être complet, conscient et libre d'exercer une profession ou un métier ou devenir entrepreneur, sans limiter son rôle aux tâches domestiques. Cette approche ne peut être appliquée qu'à travers une cohésion et un travail acharnés et solidaires entre les différents acteurs de la société (Muntean & Ozkazanc-Pan, 2014).

Nous avons consacré une partie assez intéressante pour présenter les théories féministes, et visualiser le rôle de la femme dans la société.

Beaucoup de travail reste à faire pour mieux cerner la femme, sa personne, ses besoins, ses priorités, etc. La réduire à une relation de comparaison homme-femme est malheureux, car elle mérite d'avoir une analyse propre, même les travaux comparatifs restent limités. En effet, ces travaux en grande partie ne suivent pas les changements dans les rôles et les tâches des femmes

en tant que chefs d'entreprise, influencées par les mutations du contexte (Radović-Marković, 2009). À savoir, la reconnaissance de la capacité des femmes entrepreneurs dans notre communauté mondiale n'est plus un sujet de débat. Nous partageons également l'avis de certains auteurs qui ont souligné qu'à l'avenir, la recherche doit analyser les différences entre les sexes dans les intentions entrepreneuriales grâce à des approches rigoureuses et nouvelles, qui arrivent à donner un résultat plus pertinent et différent de l'approche classique (Rodríguez-Domínguez et al., 2010).

Face aux limites identifiées dans les approches théoriques, il est essentiel de proposer des pistes concrètes qui permettraient d'améliorer l'analyse et le soutien à l'entrepreneuriat féminin. Une première proposition consiste à dépasser les logiques de soutien standardisé et à construire des dispositifs différenciés, sensibles aux réalités sociales, culturelles et économiques des femmes entrepreneures. Cela implique de concevoir des programmes qui prennent en compte l'origine sociale, le niveau d'instruction, la situation familiale ou encore l'appartenance culturelle, au lieu de considérer les femmes comme un groupe homogène. L'approche intersectionnelle peut ici servir de guide pour articuler les inégalités de genre à d'autres formes de discrimination.

Une autre piste réside dans la redéfinition des indicateurs de réussite entrepreneuriale. La plupart des programmes d'accompagnement se fondent sur des critères économiques classiques (croissance, rentabilité, innovation technologique), souvent inadaptés aux entreprises portées par des femmes, qui peuvent viser des objectifs sociaux, communautaires ou familiaux. Valoriser ces formes d'entrepreneuriat alternatives permettrait de reconnaître la diversité des trajectoires et des ambitions. Il serait par exemple pertinent d'intégrer des indicateurs d'impact social, de résilience, ou de transformation locale dans les évaluations de performance.

Par ailleurs, il est fondamental de réformer les dispositifs de financement. Les études montrent que les femmes ont moins accès aux capitaux, non pas par manque de compétence, mais à cause de biais sexistes dans l'évaluation des projets ou du profil de l'entrepreneure (Brush et al., 2019). Des mécanismes de financement inclusifs pourraient être mis en place, avec des jurys mixtes et formés aux biais cognitifs, des lignes de crédit dédiées, ou encore des fonds de capital-risque portés par des femmes.

Sur le plan éducatif, il serait utile d'intégrer des modules sur le genre et l'entrepreneuriat dans les formations économiques, managériales et en entrepreneuriat. Trop souvent, l'enseignement demeure neutre en apparence, mais reproduit des normes implicites masculines. Former les futures entrepreneures et les futurs décideurs à une lecture critique des rapports de genre contribuerait à transformer les mentalités en profondeur.

Enfin, il importe de renforcer les recherches qualitatives et situées, qui explorent les expériences vécues des femmes entrepreneures dans différents contextes culturels et institutionnels. Ces recherches, ancrées dans les réalités locales, peuvent nourrir des politiques publiques plus justes, mais aussi renouveler les théories dominantes souvent construites depuis des perspectives occidentales.

Dans la continuité de l'approche globale proposée dans cet article, qui vise à dépasser les conceptions normatives et linéaires de l'émancipation par l'entrepreneuriat, il apparaît nécessaire de renforcer la réflexion théorique par une structuration plus explicite du cadre d'analyse. Si la perspective intersectionnelle a été mobilisée comme fil conducteur pour penser les interactions complexes entre genre, classe, race, statut familial ou encore normes culturelles, elle peut utilement être articulée à d'autres cadres théoriques afin de proposer une modélisation plus intégrée des trajectoires entrepreneuriales féminines.

Une première orientation consiste à mobiliser la théorie de l'agency située (Emirbayer & Mische, 1998), qui permet de penser les capacités d'agir des femmes entrepreneures en interaction constante avec les contextes sociaux, économiques et institutionnels dans lesquels elles évoluent. Cette approche considère l'action individuelle comme le produit d'une temporalité stratifiée (passé, présent, futur) et d'un ancrage structurel situé. Appliquée à

l'entrepreneuriat féminin, elle permet de mieux saisir comment les femmes développent des marges de manœuvre, des stratégies d'adaptation ou de subversion, malgré des contraintes multiples. Elle réintroduit ainsi une lecture dynamique des parcours, en reconnaissant le rôle actif des actrices sociales dans leur propre trajectoire.

En complément, le cadre des écosystèmes entrepreneuriaux genrés (Brush et al., 2009 ; Henry et al., 2015) apporte un éclairage systémique en intégrant les dimensions méso et macro de l'environnement entrepreneurial. Il met en évidence les biais structurels et symboliques présents dans les dispositifs d'accompagnement, les réseaux d'affaires, les modalités de financement, ainsi que dans les représentations sociales dominantes qui continuent d'associer l'entrepreneuriat à des qualités masculines. Intégrer cette approche permettrait de relier les expériences individuelles aux logiques d'institutionnalisation des inégalités de genre, souvent invisibilisées dans les analyses classiques de l'entrepreneuriat.

Enfin, la théorie des capacités (Sen, 2014 ; Nussbaum, 2000) constitue un apport essentiel pour repenser l'émancipation à partir des libertés réelles d'agir. En se focalisant sur ce que les individus sont effectivement capables de faire ou d'être, cette approche interroge non seulement les conditions d'accès aux ressources, mais aussi les aspirations, les obstacles sociaux ou culturels, et les choix différenciés des femmes entrepreneures. Elle invite à réévaluer les indicateurs de réussite, souvent limités à la performance économique, en leur substituant des critères plus inclusifs tels que l'épanouissement personnel, l'impact social ou la capacité à concilier vie professionnelle et personnelle.

La combinaison de ces approches, ouvre la voie à un cadre d'analyse pluridimensionnel et contextuellement ancré. Elle permettrait d'approfondir la compréhension des trajectoires féminines dans leur diversité, de restituer leur complexité, et de penser des politiques publiques plus sensibles aux spécificités sociales, territoriales et culturelles. Ce cadre théorique intégré ne se substitue pas aux courants féministes analysés dans l'article, mais en prolonge les apports en leur conférant une portée analytique renouvelée et potentiellement mobilisable dans des recherches empiriques futures.

7. Conclusion

L'étude de l'entrepreneuriat féminin à la lumière des courants féministes met en évidence la richesse, mais aussi les tensions, des approches théoriques mobilisées pour comprendre les dynamiques de genre dans le champ entrepreneurial. Si le féminisme libéral a permis de faire avancer l'égalité formelle et l'accès des femmes aux opportunités économiques, il reste souvent aveugle aux logiques de domination structurelle. Les courants marxistes et socialistes, en centrant l'analyse sur les rapports de production, rappellent avec force que l'autonomie économique ne peut être pensée sans une remise en question des structures économiques globales. De leur côté, les féminismes post-structuralistes invitent à déconstruire les représentations dominantes, en interrogeant la manière dont les discours contribuent à invisibiliser ou à marginaliser certaines formes d'entrepreneuriat.

Toutefois, aucune de ces approches ne peut, à elle seule, saisir la complexité des trajectoires féminines, tant elles sont imbriquées dans des rapports sociaux multiples : genre, classe, origine, culture, âge, orientation sexuelle, etc. C'est pourquoi l'approche intersectionnelle apparaît aujourd'hui comme une voie particulièrement féconde pour penser des politiques publiques plus inclusives et des analyses plus fines, capables de rendre compte de la diversité des situations.

À partir de cette analyse critique, plusieurs pistes d'action peuvent être envisagées. D'abord, il est impératif de concevoir des dispositifs de soutien différenciés, qui tiennent compte des inégalités cumulées auxquelles les femmes peuvent être confrontées. Ensuite, il convient de repenser les indicateurs de succès entrepreneurial, en intégrant des critères sociaux, culturels et

territoriaux, pour ne pas reconduire une lecture purement économique et normative de la réussite. De même, l'accès au financement doit être réformé, en luttant contre les biais sexistes et en développant des mécanismes inclusifs. Sur le plan éducatif, l'intégration du genre dans les formations entrepreneuriales pourrait contribuer à faire émerger une nouvelle génération de porteurs de projets plus sensibles aux enjeux d'égalité. Enfin, la recherche elle-même gagnerait à privilégier les approches qualitatives et situées, qui permettent de valoriser les récits de femmes souvent invisibilisées dans les grandes enquêtes statistiques.

En somme, penser l'entrepreneuriat féminin aujourd'hui ne peut se faire qu'en croisant les regards, en articulant théorie et pratique, et en s'engageant dans une réflexion critique sur les modèles dominants. Loin de constituer un simple enjeu économique, l'entrepreneuriat féminin apparaît comme un espace stratégique de transformation sociale, politique et culturelle. Reconnaître sa complexité, c'est œuvrer pour un monde entrepreneurial plus juste, plus inclusif, et véritablement égalitaire.

Références :

- (1). Abousaid, F. (2023). Méthodologie et épistémologie de recherche en Sciences de Gestion : enjeux et perspectives. *Alternatives Managériales Economiques*, 5(2), 547–564. <https://revues.imist.ma/index.php/AME/article/view/39843/20644>
- (2). Achtenhagen, L., & Welter, F. (2007). Media Discourse in Entrepreneurship Research. In *Edward Elgar Publishing eBooks*. <https://doi.org/10.4337/9781847204387.00017>
- (3). Ahl, H. (2002). *The making of the female entrepreneur: A discourse analysis of research texts on women's entrepreneurship* [PhD dissertation]. Jönköping University.
- (4). Ahl, H. (2004). *The Scientific Reproduction of Gender Inequality: A Discourse Analysis of research texts on Women's entrepreneurship*. https://www.atria.nl/epublications/2003/Gender_and_power/5thfeminist/paper_346.pdf
- (5). Ahl, H. (2006). Why research on women entrepreneurs needs new directions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 30(5), 595–621. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2006.00138.x>
- (6). Ahl, H., & Marlow, S. (2012). Exploring the dynamics of gender, feminism and entrepreneurship: advancing debate to escape a dead end? *Organization*, 19(5), 543–562. <https://doi.org/10.1177/1350508412448695>
- (7). Aliyu, S. M. (2020). An assessment of Women entrepreneurship performance in Nigeria. *Malaysian Management Journal*, 17. <https://doi.org/10.32890/mmj.17.2013.8990>
- (8). Antony, L. (2012). Different Voices or Perfect Storm: Why Are There So Few Women in Philosophy? *Journal of Social Philosophy*, 43(3), 227–255. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9833.2012.01567.x>
- (9). Arbogast, M. (2015). Laurie Laufer et Florence Rochefort (dir.), Qu'est-ce que le genre ?, Paris, Payot et rivages, Petite bibliothèque Payot, 2014, 315 p. *Population*, 70(1), 165–168. <https://doi.org/10.3917/popu.1501.0165>.
- (10). Bahmani-Oskooee, M., Kutan, A. M., & Xi, D. (2012). The impact of economic and monetary uncertainty on the demand for money in emerging economies. *Applied Economics*, 45(23), 3278–3287. <https://doi.org/10.1080/00036846.2012.705430>
- (11). Barker, D. K. (2005). Beyond Women and Economics: Rereading “Women's Work.” *Signs*, 30(4), 2189–2209. <https://doi.org/10.1086/429261>
- (12). Baron, R. A., & Henry, R. A. (2011). Entrepreneurship: The genesis of organizations. In *American Psychological Association eBooks* (pp. 241–273). <https://doi.org/10.1037/12169-008>
- (13). Barrett, M. (2014). *Women's oppression today: The Marxist/Feminist Encounter*. Verso Books.

- (14). Bartiche, S., & Erraoui, E. H. (2022). Gender Diversity and Board Effectiveness State of play and prospects of Moroccan companies. *African Scientific Journal*, 3(11), 463. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6568893>
- (15). Bell, V. (2001). On ethics and feminism. *Feminist Theory*, 2(2), 159–171. <https://doi.org/10.1177/146470010100200203>
- (16). Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2008). Introduction aux gender studies : manuel des études sur le genre. In *Ouvertures politiques*. <http://ci.nii.ac.jp/ncid/BB02351696>
- (17). Bourne, K. A. (2010). The paradox of gender equality: an entrepreneurial case study from Sweden. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 2(1), 10–26. <https://doi.org/10.1108/17566261011026529>
- (18). Bruni, A., Gherardi, S., & Poggio, B. (2004). Entrepreneur-mentality, gender and the study of women entrepreneurs. *Journal of Organizational Change Management*, 17(3), 256–268. <https://doi.org/10.1108/09534810410538315>
- (19). Brush, C. G. (1992). Research on Women Business Owners: Past trends, a new perspective and future directions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 16(4), 5–30. <https://doi.org/10.1177/104225879201600401>
- (20). Brush, C. G., De Bruin, A., & Welter, F. (2009). A gender-aware framework for women’s entrepreneurship. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 1(1), 8–24. <https://doi.org/10.1108/17566260910942318>
- (21). Butler, J. E. (2003). *New perspectives on women entrepreneurs*. <http://ci.nii.ac.jp/ncid/BA63848883>
- (22). Calás, M. B., & Smircich, L. (1989). Using the F Word: Feminist Theories and the Social Consequences of Organizational Research. *Proceedings - Academy of Management*, 1989(1), 355–359. <https://doi.org/10.5465/ambpp.1989.4981251>
- (23). Calás, M. B., & Smircich, L. (2006). From the ‘Woman’s point of view’ ten years later: towards a feminist organization studies. In *SAGE Publications Ltd eBooks* (pp. 284–346). <https://doi.org/10.4135/9781848608030.n9>
- (24). Calás, M. B., Smircich, L., & Bourne, K. A. (2007). Knowing Lisa? Feminist analyses of ‘Gender and Entrepreneurship.’ In *Edward Elgar Publishing eBooks*. <https://doi.org/10.4337/9781847204134.00011>
- (25). Calás, M. B., Smircich, L., & Bourne, K. A. (2009). Extending the boundaries: Reframing “Entrepreneurship as social change” through feminist perspectives. *Academy of Management Review*, 34(3), 552–569. <https://doi.org/10.5465/amr.2009.40633597>
- (26). Carver, T. (2003). Gender and international relations. *International Studies Review*, 5(2), 287–302. <https://doi.org/10.1111/1521-9488.5020221>
- (27). Chasserio, S., Pailot, P., & Poroli, C. (2017). 4. L’entrepreneuriat est-il genré ? *Regards Croisés Sur L’économie*, n° 19(2), 62–75. <https://doi.org/10.3917/rce.019.0062>
- (28). Chen, Z., & Barcus, H. R. (2023). The rise of home-returning women’s entrepreneurship in China’s rural development: Producing the enterprising self through empowerment, cooperation, and networking. *Journal of Rural Studies*, 105, 103156. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2023.103156>
- (29). Coduras, A., & Autio, E. (2013). Comparing subjective and objective indicators to describe the national entrepreneurial context: the global entrepreneurship monitor and the global competitiveness index contributions. *Investigaciones Regionales - Journal of Regional Research*, 26, 47–74. <https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4458719.pdf>
- (30). Constantinidis, C. (2021). How female entrepreneurs build strong business relationships: the power of gender stereotypes. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*, 13(3), 259–274. <https://doi.org/10.1108/ijge-11-2020-0185>

- (31). Constantinidis, C., Lebègue, T., Abboubi, M. E., & Salman, N. (2018). How families shape women's entrepreneurial success in Morocco: an intersectional study. *International Journal of Entrepreneurial Behaviour & Research*, 25(8), 1786–1808. <https://doi.org/10.1108/ijebr-12-2017-0501>
- (32). Cooper, M. L. (2000). Being the “go-to guy”: Fatherhood, masculinity, and the organization of work in Silicon Valley. *Qualitative Sociology*, 23(4), 379–405. <https://doi.org/10.1023/a:1005522707921>
- (33). Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241. <https://doi.org/10.2307/1229039>
- (34). Crenshaw, K. (2018). Demarginalizing the intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics [1989]. In *Routledge eBooks* (pp. 57–80). <https://doi.org/10.4324/9780429500480-5>
- (35). Davis, A., & Shaver, K. G. (2012). Understanding Gendered Variations in Business Growth Intentions across the Life Course. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 36(3), 495–512. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2012.00508.x>
- (36). De Bruin, A., Brush, C. G., & Welter, F. (2006). Introduction to the special issue: Towards Building Cumulative Knowledge on Women's Entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 30(5), 585–593. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2006.00137.x>
- (37). Dy, A. M., Jayawarna, D., & Marlow, S. (2024). Racial Capitalism and Entrepreneurship: An Intersectional Feminist Labour Market Perspective on UK Self-Employment. *Sociology*, 58(5), 1038–1060. <https://doi.org/10.1177/00380385241228444>
- (38). Edelblum, A. B., & Warren, N. (2023). Real men don't share (online): perceived neediness and the frequent-posting femininity stereotype. *European Journal of Marketing*. <https://doi.org/10.1108/ejm-12-2022-0883>
- (39). Elam, A. B., Bush, C. G., Greene, P. G., Baumer, B., Dean, M., Heavlow, R., & Global Entrepreneurship Research Association (GERA). (2019). Women's Entrepreneurship Report 2018/2019. *GEM*. https://scholarworks.smith.edu/conway_research/4
- (40). Elotmani, S., & Boury, M. E. (2023). Women's entrepreneurial success in morocco: between transition and patriarchal resistance. *Journal of Developmental Entrepreneurship*, 28(04). <https://doi.org/10.1142/s1084946723500309>
- (41). Emirbayer, M., & Mische, A. (1998). What is agency? *American Journal of Sociology*, 103(4), 962–1023. <https://doi.org/10.1086/231294>
- (42). Engels, F. (1972). *The origin of the family, private property, and the state, in the light of the researches of Lewis H. Morgan*. New York : International Publishers.
- (43). Essers, C., & Benschop, Y. (2009). Muslim businesswomen doing boundary work: The negotiation of Islam, gender and ethnicity within entrepreneurial contexts. *Human Relations*, 62(3), 403–423. <https://doi.org/10.1177/0018726708101042>
- (44). Ferguson, A., Hennessy, R., & Mechthild, N. (2016). Feminist perspectives on class and work. In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (winter 2016 edition). Forthcoming URL: <https://plato.stanford.edu/archives/win2016/entries/feminism-class/>
- (45). Froidevaux-Metterie, C. (2018). Éric Macé, l'après-patriarcat. *Travail Genre Et Societes*, 39(1), 236–239. <https://doi.org/10.3917/tgs.039.0236>
- (46). Galtung, J. (1969). Violence, Peace, and Peace Research. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167–191. <https://doi.org/10.1177/002234336900600301>
- (47). Greer, M. J., & Greene, P. G. (2003). Feminist theory and the study of entrepreneurship. In *New perspectives on women entrepreneurs* (pp. 1–24). Information age publishing.

- (48). Gudín, J. (2022). The origin of the family, private property and the state. *Sustainability and Climate Change*, 15(3), 179–181. <https://doi.org/10.1089/scc.2022.0029>
- (49). Guionnet, C. (2014). Isabelle Clair, Sociologie du genre. Colin, Paris, coll. « 128 », 2012, 128 pages. *Travail Genre Et Societes*, 31(1), 199–201. <https://doi.org/10.3917/tgs.031.0199>
- (50). Gupta, V. K., & Turban, D. B. (2012). Evaluation of new business ideas: Do gender stereotypes play a role? *Journal of Managerial Issues*, 24(2), 140. <https://www.questia.com/library/journal/1G1-307184276/evaluation-of-new-business-ideas-do-gender-stereotypes>
- (51). Gupta, V. K., Goktan, A. B., & Gunay, G. (2014). Gender differences in evaluation of new business opportunity: A stereotype threat perspective. *Journal of Business Venturing*, 29(2), 273–288. <https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2013.02.002>
- (52). Gupta, V. K., Turban, D. B., & Bhawe, N. (2008). The effect of gender stereotype activation on entrepreneurial intentions. *Journal of Applied Psychology*, 93(5), 1053–1061. <https://doi.org/10.1037/0021-9010.93.5.1053>
- (53). Gupta, V. K., Turban, D. B., Wasti, S. A., & Sikdar, A. (2009). The role of gender stereotypes in perceptions of entrepreneurs and intentions to become an entrepreneur. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 33(2), 397–417. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2009.00296.x>
- (54). Hechavarria, D., Bullough, A., Brush, C., & Edelman, L. F. (2019). High Growth Women's Entrepreneurship: Fueling social and economic development. *Journal of Small Business Management*, 57(1), 5–13. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3460214>
- (55). Henry, C., Foss, L., & Ahl, H. (2015). Gender and entrepreneurship research: A review of methodological approaches. *International Small Business Journal Researching Entrepreneurship*, 34(3), 217–241. <https://doi.org/10.1177/0266242614549779>
- (56). Hoskyns, C., & Shirin, M. (2007). Recasting the global political economy: counting women's unpaid work. *New Political Economy*, 12(3), 297–317. <https://doi.org/10.1080/13563460701485268>
- (57). Hughes, K. D., Jennings, P. D., Brush, C. G., Carter, S., & Welter, F. (2012). Extending women's entrepreneurship research in new directions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 36(3), 429–442. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2012.00504.x>
- (58). Jennings, P. D., & Brush, C. G. (2013). Research on Women Entrepreneurs: Challenges to (and from) the Broader Entrepreneurship Literature? *The Academy of Management Annals*, 7(1), 663–715. <https://doi.org/10.5465/19416520.2013.782190>
- (59). Jennings, P. D., & Tonoyan, V. (2022). Research on Gender Stereotyping and entrepreneurship: Suggestions for some paths worth pursuing. *Entrepreneurship Research Journal*, 12(3), 187–212. <https://doi.org/10.1515/erj-2022-0235>
- (60). Kelley, D. J., Baumer, B. S., Brush, C., Greene, P. G., Mahdavi, M., & Majbouri, M. (2017). *Women's entrepreneurship 2016/2017 report*. Global Entrepreneurship Research Association. <http://gemconsortium.org/>
- (61). Kidwai, S. (2015). The use of language in bell hooks' book "feminism is for everybody: passionate politics." *International Journal of Advanced Research in Management and Social Sciences*, 4(11), 204–211.
- (62). Kollontai, A., & Holt, A. (1977). *Selected writings of Alexandra Kollontai*. Allison and Busby, London.
- (63). Kristeva, J., Jardine, A., & Blake, H. (1981). Women's time. *Signs*, 7(1), 13–35. <https://doi.org/10.1086/493855>
- (64). Langowitz, N. S., & Minniti, M. (2007). The entrepreneurial propensity of women. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(3), 341–364. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2007.00177.x>

- (65). Lee, R., Leyshon, A., & Gibson-Graham, J. K. (2009). Gibson-Graham, J.K. 1996: The end of capitalism (as we knew it): a feminist critique of political economy. Oxford: Blackwell. *Progress in Human Geography*, 34(1), 117–127. <https://doi.org/10.1177/0309132509337654>
- (66). Marlow, S., & McAdam, M. (2013). Gender and entrepreneurship. *International Journal of Entrepreneurial Behaviour & Research*, 19(1), 114–124. <https://doi.org/10.1108/13552551311299288>
- (67). Marlow, S., & Patton, D. (2005). All credit to men? entrepreneurship, finance, and gender. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 29(6), 717–735. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2005.00105.x>
- (68). Marlow, S., & Swail, J. (2014). Gender, risk and finance: why can't a woman be more like a man? *Entrepreneurship and Regional Development*, 26(1–2), 80–96. <https://doi.org/10.1080/08985626.2013.860484>
- (69). Mathieu, M., & Ruault, L. (2014). À propos du livre Sociologie du genre, d'Isabelle Clair, Paris, Armand Colin, coll. « 128/Sociologies contemporaines », 2012. *Mouvements*, 77(1), 157–164. <https://doi.org/10.3917/mouv.077.0157>
- (70). Moore, S. D. (1994). *Poststructural-ism and the New Testament: Derrida and Foucault at the Foot of the Cross*. Augsburg Fortress Publishing.
- (71). Muntean, S. C., & Ozkazanc-Pan, B. (2014). A gender Integrative Theory of Entrepreneurship. *Proceedings - Academy of Management*. <https://doi.org/10.5465/ambpp.2014.15508abstract>
- (72). Muntean, S. C., & Özkazanc-Pan, B. (2015). A Gender Integrative Conceptualization of Entrepreneurship, *New England Journal of Entrepreneurship*, 18(1), Article 3. Available at: <http://digitalcommons.sacredheart.edu/neje/vol18/iss1/3>
- (73). Naguib, R., & Barbar, J. (2025). Factors Shaping Sustainability Through Female Entrepreneurship in the GCC: A Systematic Review with Multi-Level and Institutional Perspective. *Sustainability*, 17(5), 2163. <https://doi.org/10.3390/su17052163>
- (74). Naguib, R., & Jamali, D. (2015). Female entrepreneurship in the UAE: a multi-level integrative lens. *Gender in Management: An International Journal*, 30(2), 135–161. <https://doi.org/10.1108/gm-12-2013-0142>
- (75). Noguera, M., Alvarez, C., & Urbano, D. (2013). Socio-cultural factors and female entrepreneurship. *International Entrepreneurship and Management Journal*, 9(2), 183–197. <https://doi.org/10.1007/s11365-013-0251-x>
- (76). Nussbaum, M. C. (1999). Women and equality: The capabilities approach. *International Labour Review*, 138(3), 227–245. <https://doi.org/10.1111/j.1564-913x.1999.tb00386.x>
- (77). Nussbaum, M. C. (2000). *Women and human development: The capabilities approach* (Vol. 3). Cambridge university press.
- (78). Onyeaka, H., Siyanbola, K. F., Akinsemolu, A. A., Tamasiga, P., Mbaeyi-Nwaoha, I. E., Okonkwo, C. E., Odeyemi, O. A., & Oladipo, E. K. (2024). Promoting equity and justice: harnessing the right to food for Africa's food security. *Agriculture & Food Security*, 13(1). <https://doi.org/10.1186/s40066-024-00505-0>
- (79). Orhan, M. (2001). Women Business owners in France: The issue of financing discrimination. *Journal of Small Business Management*, 39(1), 95–102. <https://doi.org/10.1111/0447-2778.00009>
- (80). Phelan, P. (1988). Feminist Theory, poststructuralism, and performance. *TDR*, 32(1), 107. <https://doi.org/10.2307/1145873>
- (81). Powell, G. N., & Butterfield, D. A. (2022). Aspirations to top management over five decades: a shifting role of gender? *Gender in Management: An International Journal*, 37(8), 953–968. <https://doi.org/10.1108/gm-10-2021-0330>

- (82). Radović-Marković, M. (2009). Globalization and gender participation in the formal sector in developing and transnational countries. *Economics and Management*, 2009(4), 17–26.
- (83). Rharzouz, J., Bouarir, H., Moutaqi, B. E., Rizqi, N., & Boubker, O. (2024). Factors Influencing Women's Entrepreneurial Success in a Patriarchal Society: Empirical Evidence from Morocco. *Societies*, 14(8), 151. <https://doi.org/10.3390/soc14080151>
- (84). Rodríguez-Domínguez, L., García-Sánchez, I., & Gallego-Álvarez, I. (2010). Explanatory factors of the relationship between gender diversity and corporate performance. *European Journal of Law and Economics*, 33(3), 603–620. <https://doi.org/10.1007/s10657-010-9144-4>
- (85). Sen, A. (2014). Development as freedom (1999). *The globalization and development reader: Perspectives on development and global change*, 525.
- (86). Shapiro, J. (1981). Anthropology and the study of gender. *Soundings: An Interdisciplinary Journal*, 64(4), 446–465. <https://www.jstor.org/stable/41167490>
- (87). Shepherd, L. J. (2007). 'Victims, Perpetrators and Actors' revisited: Exploring the potential for a feminist reconceptualisation of (International) Security and (Gender) violence. *The British Journal of Politics and International Relations*, 9(2), 239–256. <https://doi.org/10.1111/j.1467-856x.2007.00281.x>
- (88). Sjoberg, L. (2011). Looking Forward, Conceptualizing Feminist Security Studies. *Politics & Gender*, 7(04), 600–604. <https://doi.org/10.1017/s1743923x11000420>
- (89). Smith, J. W., & Calasanti, T. (2005). The influences of gender, race and ethnicity on workplace experiences of institutional and social isolation: an exploratory study of university faculty. *Sociological Spectrum*, 25(3), 307–334. <https://doi.org/10.1080/027321790518735>
- (90). Sommers, C. H. (1994). Who stole feminism?: how women have betrayed women. In *Simon & Schuster eBooks* (1st ed.). Simon & Schuster. <https://ci.nii.ac.jp/ncid/BA35343812>
- (91). Sullivan, D. M., & Meek, W. R. (2012). Gender and entrepreneurship: a review and process model. *Journal of Managerial Psychology*, 27(5), 428–458. <https://doi.org/10.1108/02683941211235373>
- (92). Tickner, J. A. (2004). The gendered frontiers of globalization. *Globalizations*, 1(1), 15–23. <https://doi.org/10.1080/1474773042000252129>
- (93). Tong, R. (2009). Feminist thought: a more comprehensive introduction. *Choice Reviews Online*, 46(10), 46–5923. <https://doi.org/10.5860/choice.46-5923>
- (94). Tsikata, D. (2009). Gender, Land and Labour Relations and Livelihoods in Sub-Saharan Africa in the era of Economic Liberalisation: Towards a Research Agenda. *Feminist Africa*, 12, 11–30. <https://www.jstor.org/stable/48725909>
- (95). Verduijn, K., & Essers, C. (2013). Questioning dominant entrepreneurship assumptions: the case of female ethnic minority entrepreneurs. *Entrepreneurship and Regional Development*, 25(7–8), 612–630. <https://doi.org/10.1080/08985626.2013.814718>
- (96). Verduijn, K., Dey, P., Tedmanson, D., & Essers, C. (2014). Emancipation and/or oppression? Conceptualizing dimensions of criticality in entrepreneurship studies. *International Journal of Entrepreneurial Behaviour & Research*, 20(2), 98–107. <https://doi.org/10.1108/ijebr-02-2014-0031>
- (97). Wollstonecraft, M. (1792). *A vindication of the rights of woman* (Abridged). Hackett Publishing Company, Inc.